

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
Etats-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

Pour que la ville soit propre -- même le dimanche

Le conseil municipal doit siéger cet après-midi pour s'occuper de grosses questions, telle l'expropriation de la rue Burnside.

Mais la préparation du budget est imminente. Aussi nous permettons-nous aujourd'hui d'aborder des questions qui, bien à tort, ne sont pas considérées de premier plan.

Nos lecteurs nous excuseront de revenir à la charge. L'expérience enseigne que, dans ce domaine, ce n'est qu'à force d'instances et d'importunités que l'on réussit.

Les deux premières se rapportent aux parcs, jardins publics et terrains de jeux.

C'est au moment où l'on prépare le budget qu'il faut pourvoir à l'entretien des parcs qui existent, aux sommes nécessaires pour la constitution de nouveaux terrains de jeux, etc.

Nous l'avons écrit maintes fois: ce qui distingue Montréal des municipalités voisines, mieux tenues que la nôtre et qui, pour cette raison, héritent des jolies constructions qui pourraient tout aussi bien être à Montréal si on rencontrait ici stabilité de règlements et services municipaux d'un fonctionnement parfait, ce qui distingue, donc, Montréal de ses voisines, c'est qu'ici on dépense de fortes sommes pour l'achat de nouveaux parcs et autres améliorations, mais qu'on dépense peu ou rien pour leur entretien.

A Westmount et à Outremont, le capital placé dans les améliorations est, toutes choses égales d'ailleurs, bien moindre qu'à Montréal, mais ce que l'on a acquis est développé, entretenu.

Ce qui compte le plus, c'est moins l'aménagement que l'entretien. Quand on se sera persuadé de cette vérité élémentaire, la face de Montréal sera changée.

Ce sera d'ailleurs une transformation radicale de la vie publique. Car, dans l'achat d'un terrain pour en faire un parc, on exerce un fort patronage, on favorise des électeurs, on fait quelque chose qui *paraît*. L'entretien est moins voyant et bien moins susceptible aussi d'acquiescer et de retenir des appuis politiques.

Au moment de préparer le budget, l'administration doit se souvenir de sa promesse de multiplier les terrains de jeux. Et elle doit tenir compte, encore une fois, qu'il ne suffit pas d'acheter l'espace voulu, mais qu'il faut de plus l'aménager, l'équiper de jeux, etc.

Enfin nous souhaiterions qu'à l'article de l'entretien des parcs publics, une somme d'une cinquantaine de mille dollars soit affectée annuellement au développement du parc de Maisonneuve.

L'état de celui-ci est pour la ville un sujet de honte. Il n'y a pas une terre abandonnée dans le rang le plus éloigné du village le plus pauvre qui ait aussi mauvaise mine. L'entretien équivaut à zéro, parce qu'il n'y a rien au-dessous de cette expression arithmétique. Sous l'administration précédente, on a même fait mieux: on a permis un enlaidissement positif. Rue Sherbrooke, s'élevaient de hideux poteaux, bien que la charte constituant le parc les proscrive positivement. Autre exemple flagrant, révoltant et décourageant du peu de protection offert par les règlements et, comme c'est le cas cette fois, par les lois provinciales.

Une partie du parc a été transformée en terrain de golf. Il a bien fallu l'entretenir un peu, mais cela ne fait ressortir que davantage le contraste entre les deux parties, celle qui reste en friche et celle qui est fréquentée par les joueurs.

Le parc est immense. Mais pas trop grand désormais pour les besoins de la population locale. S'il est un domaine où il faut décentraliser, c'est bien dans celui des parcs. La Presse prône une simple folie quand elle prétend que le parc de la montagne peut être utilisé par toute la population. Cela eût été vrai il y a vingt ans. Aujourd'hui, pour le soutenir, il faut ignorer que les communications entre le centre et les extrémités sont de plus en plus laborieuses. Quelle est la mère de famille, si elle a une tête sur ses épaules, qui ne préfère conduire ses enfants à une courte distance, plutôt que de se faire coûteusement malmené en tramway et subir le contact extrêmement intime et extrêmement malsain des autres voyageurs?

Tous les quartiers doivent avoir leurs parcs. On ne doit cesser de les multiplier. Mais le bon sens même indique que l'on doit d'abord développer ceux que l'on a.

Or, ce qui est particulièrement irritant au sujet du parc de Maisonneuve, c'est qu'il est longé par deux des principales avenues de Montréal. Si on doit le laisser dans son état actuel, il ne fallait pas prolonger Pie IX et Sherbrooke. Autrement, c'est inviter les visiteurs, les touristes, les automobilistes, la quasi-totalité de la population montréalaise à venir *jour* du spectacle de la dégradation de l'est.

Donc, encore une fois, votons annuellement une somme suffisante à achever ce parc. Ou, si le golf, qui est débordé, est payant, qu'on en constitue un autre, temporairement, mais en ayant soin de garder pour le grand public et d'aménager la partie inférieure du parc. Mieux vaudrait ce compromis que l'état actuel.

Les autres requêtes que nous avons à adresser s'appliquent à tous les parcs. De grâce, que l'on inclue dans le budget les sommes suffisantes 1o pour que tous les arbres soient entourés de boîtes à claire-voie afin que l'on cesse d'en planter pour les condamner à une mort certaine 2o pour que l'on cesse de fabriquer dans les parcs publics d'une ville de l'importance de Montréal des clôtures avec des vieux bouts de fils électriques et des restants de tuyaux de fonte rouillée. C'est pourtant de cette façon que sont faites les clôtures de la métropole pour défendre le gazon contre les passants! Petit détail, mais qui suffit à faire mépriser une ville par les visiteurs.

Autre point, qui n'est non plus qu'un détail, mais nous devrions pouvoir compter sur le concours des autorités scolaires: l'étiquetage des arbres et des plantes. L'ignorance de la botanique la plus élémentaire est incroyable. Le citoyen moyen ne connaît pas dix arbres et vingt plantes. Ce que Westmount a fait — dans les deux langues — à son parc principal, Montréal pourrait le faire pour quelques milliers de dollars au parc LaFontaine. Sans compter que ce serait éveiller l'intérêt du public, l'induire à aimer la culture des fleurs et des arbres.

L'échevin de LaFontaine ne pourrait-il enfin obtenir ce léger déboursé? Nous en sommes sûrs, il en comprendra l'importance. Mais il faut à tout prix ce déboursé dans le prochain budget, sans quoi, tout est remis en question pour douze mois.

La dernière des trois questions dont nous parlions au début est du même ordre. Le dimanche, il n'y a ni balayage ni arrosage à Montréal. Il devrait y avoir l'un et l'autre, car ce n'est pas violer la loi du dimanche que d'entretenir la propreté des rues, ce jour-là, pour la gloire de Dieu. On le fait à la Fête-Dieu, on peut le faire tous les dimanches, nous le présumons, avec l'autorisation de l'Ordinaire. Mais en attendant, pourquoi ne met-on pas des réceptacles à papier, dans toutes les rues et

L'actualité

M. Robb

Quand ses amis surent qu'à soixante-dix ans il était atteint de pneumonie, d'aucuns dirent: "Il aura de la peine à en revenir". D'autres dirent, qui connaissaient sa belle santé, la frugalité de sa vie et la solidité de son tempérament: "Il aura du mal, mais il passera bien à travers cela". Tous, néanmoins, s'accordèrent sur ceci que s'il survivait il ne serait peut-être jamais en état de reprendre ses travaux, au ministère de la finance. Il ne les reprendra pas, en effet; le mal l'a vaincu, il est mort.

M. Robb, un jour, à quelqu'un qui lui prédisait une longue carrière, — "dans dix ans vous serez encore là", lui affirmait-on à la dernière session, — répondit en souriant: "On ne sait jamais". Il ne le savait pas, mais il disait juste. Il aura été cinq ans seulement grand argentier du Canada, après M. Fielding qui fut si longtemps et vint à peine de mourir, ayant servi le ministère libéral Laurier de 1896 à 1911 et celui de M. King, de 1921 à 1925. Qui eût dit, lorsque le meunier écossais de Valleyfield entra aux Communes en 1908, sans préférence dans le monde politique du temps, que dix-sept ans plus tard, de par la force des choses et à cause de ses aptitudes financières, et de sa longue pratique des affaires, et du commerce, en même temps qu'à cause de son honnêteté proverbiale, il succéderait à M. Fielding lui-même?

Pendant dix ans presque, M. Robb fut de ceux qu'on appelle aux Communes des back-benchers, — de ces députés qui siègent aux banquettes d'arrière, ne font guère de bruit, parlent peu, votent tout le temps avec le parti, mais des rangs desquels il sort souvent des hommes de valeur, que leur âge, ou leur modestie, ou les circonstances, ou une certaine inaptitude à percevoir vite en politique, empêchent de s'imposer dès le début à l'attention de leurs collègues. Un temps, le jeune avocat qu'était alors M. McElghen fut de cette catégorie, de même que le docteur Michael Clark, de Red Deer. L'un et l'autre firent vite leur trouée. M. Robb alla moins vite, et dura davantage.

Il sera mort en pleine vigueur, à peine septuagénaire. Et son parti qui, dix ans auparavant, eût l'air de ne pouvoir l'utiliser, ressentira vivement sa mort. Après l'élection de la Saskatchewan et celle de l'Ontario, où le groupe libéral eut deux échecs sérieux, la perte de M. Robb sera particulièrement sensible à M. King et à ses collègues. Car M. Robb avait pris dans son parti de l'autorité, du poids; il avait un des ministères les plus importants du cabinet. Ses discours du budget, depuis 1925, l'avaient bien fait voir de la masse des contribuables. Et, s'il n'avait pas un esprit vigoureux, primesautier, original et brillant comme celui de M. Fielding, il avait un caractère plus agréable, un jugement aussi assuré, sinon davantage, beaucoup plus de tolérance. Il était bilingue. Et son intégrité, comme celle de M. Fielding, était reconnue de tous, adversaires comme amis; mais avait-il des adversaires?

L'on a raconté jadis comment, alors qu'il était tout jeune homme, M. Robb faillit s'expatrier. Il nous fit lui-même ce récit, un lundi soir, en prenant à bord du wagon-restaurant un goûter, tandis que le convoi filait sur Ottawa. Par la fenêtre, M. Robb regardait passer les arbres; le soleil baissait à l'horizon. "Quel beau pays nous avons et comme il fait bon y vivre!" dit-il soudain. Le souvenir monta à ses lèvres, de ce soir grave; il fit la narration en termes brefs, de la décision prise un soir analogue, des années auparavant, par son frère et lui, au bout de la terre paternelle qu'ils pensaient l'un et l'autre à quitter pour l'Ouest ou les Etats-Unis. Qui eût soupçonné que la beauté et la poésie d'un coucher de soleil sur la campagne québécoise avaient pu, jadis, enraciner au sol natal deux jeunes gens, d'esprit très pratique, qui avaient fixé même la date de leur départ vers un autre pays. "And I never regretted it, George!" conclut M. Robb.

Cette fois-là parut chez lui l'homme attaché à sa province, devenu l'industriel dont la fortune s'était faite tout près de la terre et qui ne l'avait pas désertée, puisqu'il en mettait en valeur les richesses, en plein district rural.

Dans toute la région de Valleyfield, des centaines d'hommes avec lesquels il fut élevé, ou qu'il a vus grandir, regretteront la mort de M. Robb, pour tant et tant d'entre eux excellent conseiller, ami sincère.

presque à tous les coins de rue? Peut-être se trouverait-il des gens assez animés d'esprit civique pour ramasser certains papiers qui traînent, et pour utiliser ces réceptacles. Le coût est si peu élevé que l'expérience doit être tentée.

On doit placer ces réceptacles en plus grand nombre à la porte des églises car presque tous les dimanches il se trouve quelqueun pour distribuer aux fidèles qui entrent à l'office ou qui en sortent une circulaire quelconque aussitôt jetée par terre. Il arrive donc que le dimanche est le jour le plus sale de toute la semaine. Ce devrait être, nous semble-t-il, dans une ville où la population catholique est si prépondérante, exactement l'inverse.

De grâce, que l'on tente ces toutes petites réformes et qui coûtent si peu cher. Le budget, encore une fois, doit y pourvoir.

Louis DUPIRE

Aux Canadiens français comme aux électeurs de langue anglaise, il était accueillant, sympathique, courtois. Il n'y avait pas pour lui de barrières de race ou de religion. Aux pires heures de 1917 et de 1918, ce fut un des rares députés libéraux de langue anglaise à rester fidèles à sir Wilfrid Laurier, qui vit, les uns après les autres, le quitter les Carvell, les Pardee, les McLean, les Clark, les Rouell, tant et tant pour lesquels il avait beaucoup d'affection.

Car M. Robb était un homme de caractère, fidèle dans ses amitiés; l'opportunisme ni l'ambition personnelle ne les pouvaient dénouer. La Chambre sera plus pauvre de l'avoir perdu, de même que sa province et le Canada.

G. P.

Bloc-notes

L'U. C. C.

L'Union catholique des cultivateurs vient d'ouvrir à Montréal, ce matin, son congrès annuel. Est-il besoin que nous redisons une fois de plus quels vœux nous formons pour son succès?

Sur tous les tons, à toutes les occasions, nous nous sommes efforcés ici de marquer et de souligner l'extrême importance de l'agriculture. De tous les points de vue: comme facteur de stabilité économique, de progrès social et moral. Sur tous les tons, à toutes les occasions aussi, nous avons proclamé les mérites de l'association professionnelle d'esprit catholique.

Cette double conviction nous commandait d'applaudir des deux mains à la naissance de l'Union catholique des cultivateurs; et l'on sait que nous n'y avons pas manqué.

L'U. C. C. vit encore, en dépit de difficultés et d'attaques nombreuses et diverses. Si elle a, aujourd'hui, à se garder d'un danger particulier, c'est probablement plus des tentatives d'accaparement sournoises que des attaques directes; et c'est le signe de sa force reconnue, avouée.

Nous souhaitons à l'U. C. C. de progresser, de se fortifier, de couvrir toute la province, afin de mettre au service des cultivateurs une force de plus en plus puissante.

Notre loi de succession

M. Eugène L'Heureux revient dans le Progrès du Saguenay sur un thème déjà familier à nos lecteurs: la réforme de notre loi provinciale sur les successions.

Comme nous, il demande la réforme du paragraphe qui fixe théoriquement à \$15,000 la base d'exemption, pour la ramener pratiquement à \$5,000, dès que ce chiffre est dépassé, si peu que ce soit. Cette anomalie conduit à des conséquences d'un illogisme patent et qu'il nous a été facile d'illustrer ici par des exemples frappants.

Comme nous, M. L'Heureux demande l'extension du principe, partiellement reconnu par un amendement récent, du tarif de faveur pour les familles nombreuses.

C'est le bon sens même, et il semble qu'il devrait suffire d'exposer cette cause pour la gagner. D'autant plus que l'on proclame partout que les finances de la province sont prospères.

Mais il est curieux de voir combien cette réforme, qui intéresse pourtant tant de familles, qui est d'une si haute portée sociale, paraît exciter peu de curiosité dans la presse, d'une façon générale.

Chose plus curieuse encore peut-être, c'est le peu d'intérêt qu'elle paraît exciter dans la foule. Un brave homme de-ci de-là, et qui sent pour ce qui le concerne la dureté de la loi, nous en dira bien un mot, mais c'est à peu près tout.

Le phénomène pourrait prêter à de multiples observations; mais une conclusion en jaillit tout de suite: c'est qu'il importe de briser cette couche d'indifférence et d'ignorance, et donc de revenir avec insistance sur le sujet. Nous le ferons volontiers, mais un journaliste ne peut donner qu'une certaine somme de copie, et, sous peine de devenir assommant, il ne peut toujours parler de la même chose. D'ailleurs, il ne saurait envisager cette chose que sous un certain nombre d'aspects assez limités, tandis que les gens du dehors apporteraient des observations et des points de vue nouveaux.

Nous sollicitons donc le concours de nos amis.

Le travail du dimanche

Nous venons au dossier du travail du dimanche ce nouveau tex-

Conseils de Mgr Langlois et de M. Bourassa aux jeunes

S. G. MGR LANGLOIS RAPPELLE LA SITUATION IL Y A VINGT-CINQ ANS — M. BOURASSA ESQUISSE LES DEVOIRS ET LA TACHE DE LA JEUNESSE PRESENTE

BRILLANTE CLOTURE DU CONGRES DE 25^{ème} ANNIVERSAIRE

Le congrès général de l'A. C. J. C. s'est terminé hier soir par une séance tenue au collège Sainte-Marie, sous la présidence d'honneur de Sa Grandeur Mgr Langlois, évêque de Valleyfield.

M. Henri Bourassa, directeur du Devoir, avait été invité comme orateur d'honneur de la soirée et il en a profité pour esquisser à larges traits les devoirs et la tâche qui incombent aujourd'hui à notre jeunesse catholique canadienne-française.

Sans doute les devoirs essentiels du chrétien restent toujours les mêmes en quelque temps qu'il vive et en quelque pays qu'il habite. Mais dans la lutte pour le bien et contre le mal, les activités peuvent porter sur des points différents suivant que l'exigent les besoins présents de l'Eglise et de la patrie. Une tâche qui peut être impérieuse et la plus importante à une époque de l'histoire peut devenir secondaire en d'autre temps et s'effacer quelque peu devant des nécessités nouvelles. Et c'est le devoir du soldat de l'Eglise et de la patrie de défendre les points les plus menacés. Il ne doit pas se contenter de maintenir seulement les positions conquises, mais lutter partout où le danger est le plus menaçant.

Il y a vingt-cinq ans, lorsque fut fondée l'A. C. J. C., le grand danger résidait dans l'apathie générale de la race canadienne-française catholique. Les passions politiques, favorisées par une sorte de fanatisme partisan, tendaient à reléguer au second plan les questions plus graves qui intéressaient directement la race. De même l'incertitude régnait sur le sens même que devait avoir l'idée de patrie: les esprits désorientés par l'imbroglio du culte aux deux mères-patries, ne s'étaient pas encore attachées à l'idée maîtresse de la Patrie Canadienne, que M. Bourassa devait propager et défendre pendant plus d'un quart de siècle et qui, après avoir soulevé des querelles favorisées par les malentendus et le manque de préparation des esprits, allait rallier tous les Canadiens, de langue et d'origine différentes, autour d'un même drapeau et les unir pour la défense d'une même cause, celle de la patrie canadienne.

Il fallait alors développer l'esprit de lutte chez les Canadiens français eux-mêmes, leur donner conscience de leur valeur et de leurs propres devoirs. Ce fut l'une des belles oeuvres auxquelles l'A.C.J.C. a collaboré.

Mais avec les conditions nouvelles, d'autres problèmes devaient se présenter d'une portée plus considérable et qui sollicitent maintenant les bonnes volontés. C'est que l'esprit de famille, le respect de l'autorité dans la famille et envers l'Eglise ont été fortement attaqués par des causes aussi nombreuses que variées. Et ce doit être la tâche de la jeunesse canadienne-française et catholique de travailler à restaurer le respect de l'autorité, l'ordre dans les intelligences et les consciences et à relever la famille non compromise mais gravement menacée.

C'est en quelque sorte un nouveau programme, qui complète l'oeuvre accomplie déjà et qui oriente les initiatives vers une tâche plus grave et plus pressante, que M. Bourassa traçait, hier soir, devant un nombreux auditoire aux grandes assises de l'A.C.J.C.

Lorsque M. Bourassa est monté sur la scène, tout l'auditoire s'est levé pour l'applaudir.

M. Bourassa est heureux de voir l'A.C.J.C. plus vivante et forte que jamais. Cette association, parce qu'elle se renouvelle chaque année, possède le secret d'une éternelle jeunesse. Qu'elle suive le conseil de saint Paul: Restez enfants en malice, mais hommes faits en intelligence. Restez jeunes, dit l'orateur, en enthousiasme, en verve de sentiment, par la pureté du cœur, mais ne craignez pas de mûrir par l'intelligence, le jugement et la charité.

Mais une association telle que l'A.C.J.C. ne vit pas seulement des oeuvres du présent et des espoirs de l'avenir, elle se nourrit aussi des expériences du passé et profite même des erreurs. Il est bon de faire fréquemment son examen de conscience sur sa vie comme chrétien, comme citoyen et comme patriote, et qu'au lieu de battre sa coulpe sur autrui, on s'inspire du sentiment d'humilité qui s'élève autour d'un même drapeau et les unir pour la défense d'une même cause, celle de la patrie canadienne.

Il fallait alors développer l'esprit de lutte chez les Canadiens français eux-mêmes, leur donner conscience de leur valeur et de leurs propres devoirs. Ce fut l'une des belles oeuvres auxquelles l'A.C.J.C. a collaboré.

Mais avec les conditions nouvelles, d'autres problèmes devaient se présenter d'une portée plus considérable et qui sollicitent maintenant les bonnes volontés. C'est que l'esprit de famille, le respect de l'autorité dans la famille et envers l'Eglise ont été fortement attaqués par des causes aussi nombreuses que variées. Et ce doit être la tâche de la jeunesse canadienne-française et catholique de travailler à restaurer le respect de l'autorité, l'ordre dans les intelligences et les consciences et à relever la famille non compromise mais gravement menacée.

C'est en quelque sorte un nouveau programme, qui complète l'oeuvre accomplie déjà et qui oriente les initiatives vers une tâche plus grave et plus pressante, que M. Bourassa traçait, hier soir, devant un nombreux auditoire aux grandes assises de l'A.C.J.C.

Lorsque M. Bourassa est monté sur la scène, tout l'auditoire s'est levé pour l'applaudir.

M. Bourassa est heureux de voir l'A.C.J.C. plus vivante et forte que jamais. Cette association, parce qu'elle se renouvelle chaque année, possède le secret d'une éternelle jeunesse. Qu'elle suive le conseil de saint Paul: Restez enfants en malice, mais hommes faits en intelligence. Restez jeunes, dit l'orateur, en enthousiasme, en verve de sentiment, par la pureté du cœur, mais ne craignez pas de mûrir par l'intelligence, le jugement et la charité.

Mais une association telle que l'A.C.J.C. ne vit pas seulement des oeuvres du présent et des espoirs de l'avenir, elle se nourrit aussi des expériences du passé et profite même des erreurs. Il est bon de faire fréquemment son examen de conscience sur sa vie comme chrétien, comme citoyen et comme patriote, et qu'au lieu de battre sa coulpe sur autrui, on s'inspire du sentiment d'humilité qui s'élève autour d'un même drapeau et les unir pour la défense d'une même cause, celle de la patrie canadienne.

Montréal, mardi 12 nov. 1929

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

430 EST NOTRE-DAME

MONTREAL

TELEPHONE: - - Harbour 1241

SERVICE DE NUIT:

Administration: - - Harbour 1243

Rédaction: - - Harbour 3679

Gérant: - - Harbour 4897

AU CONGRES DE L'A.C.J.C.

a collaboré.

Mais avec les conditions nouvelles, d'autres problèmes devaient se présenter d'une portée plus considérable et qui sollicitent maintenant les bonnes volontés. C'est que l'esprit de famille, le respect de l'autorité dans la famille et envers l'Eglise ont été fortement attaqués par des causes aussi nombreuses que variées. Et ce doit être la tâche de la jeunesse canadienne-française et catholique de travailler à restaurer le respect de l'autorité, l'ordre dans les intelligences et les consciences et à relever la famille non compromise mais gravement menacée.

C'est en quelque sorte un nouveau programme, qui complète l'oeuvre accomplie déjà et qui oriente les initiatives vers une tâche plus grave et plus pressante, que M. Bourassa traçait, hier soir, devant un nombreux auditoire aux grandes assises de l'A.C.J.C.

M. Henri Bourassa

Lorsque M. Bourassa est monté sur la scène, tout l'auditoire s'est levé pour l'applaudir.

M. Bourassa est heureux de voir l'A.C.J.C. plus vivante et forte que jamais. Cette association, parce qu'elle se renouvelle chaque année, possède le secret d'une éternelle jeunesse. Qu'elle suive le conseil de saint Paul: Restez enfants en malice, mais hommes faits en intelligence. Restez jeunes, dit l'orateur, en enthousiasme, en verve de sentiment, par la pureté du cœur, mais ne craignez pas de mûrir par l'intelligence, le jugement et la charité.

Mais une association telle que l'A.C.J.C. ne vit pas seulement des oeuvres du présent et des espoirs de l'avenir, elle se nourrit aussi des expériences du passé et profite même des erreurs. Il est bon de faire fréquemment son examen de conscience sur sa vie comme chrétien, comme citoyen et comme patriote, et qu'au lieu de battre sa coulpe sur autrui, on s'inspire du sentiment d'humilité qui s'élève autour d'un même drapeau et les unir pour la défense d'une même cause, celle de la patrie canadienne.

Il fallait alors développer l'esprit de lutte chez les Canadiens français eux-mêmes, leur donner conscience de leur valeur et de leurs propres devoirs. Ce fut l'une des belles oeuvres auxquelles l'A.C.J.C. a collaboré.

Mais avec les conditions nouvelles, d'autres problèmes devaient se présenter d'une portée plus considérable et qui sollicitent maintenant les bonnes volontés. C'est que l'esprit de famille, le respect de l'autorité dans la famille et envers l'Eglise ont été fortement attaqués par des causes aussi nombreuses que variées. Et ce doit être la tâche de la jeunesse canadienne-française et catholique de travailler à restaurer le respect de l'autorité, l'ordre dans les intelligences et les consciences et à relever la famille non compromise mais gravement menacée.

C'est en quelque sorte un nouveau programme, qui complète l'oeuvre accomplie déjà et qui oriente les initiatives vers une tâche plus grave et plus pressante, que M. Bourassa traçait, hier soir, devant un nombreux auditoire aux grandes assises de l'A.C.J.C.

Lorsque M. Bourassa est monté sur la scène, tout l'auditoire s'est levé pour l'applaudir.

M. Bourassa est heureux de voir l'A.C.J.C. plus vivante et forte que jamais. Cette association, parce qu'elle se renouvelle chaque année, possède le secret d'une éternelle jeunesse. Qu'elle suive le conseil de saint Paul: Restez enfants en malice, mais hommes faits en intelligence. Restez jeunes, dit l'orateur, en enthousiasme, en verve de sentiment, par la pureté du cœur, mais ne craignez pas de mûrir par l'intelligence, le jugement et la charité.

Mais une association telle que l'A.C.J.C. ne vit pas seulement des oeuvres du présent et des espoirs de l'avenir, elle se nourrit aussi des expériences du passé et profite même des erreurs. Il est bon de faire fréquemment son examen de conscience sur sa vie comme chrétien, comme citoyen et comme patriote, et qu'au lieu de battre sa coulpe sur autrui, on s'inspire du sentiment d'humilité qui s'élève autour d'un même drapeau et les unir pour la défense d'une même cause, celle de la patrie canadienne.

Il fallait alors développer l'esprit de lutte chez les Canadiens français eux-mêmes, leur donner conscience de leur valeur et de leurs propres devoirs. Ce fut l'une des belles oeuvres auxquelles l'A.C.J.C. a collaboré.

Mais avec les conditions nouvelles, d'autres problèmes devaient se présenter d'une portée plus considérable et qui sollicitent maintenant les bonnes volontés. C'est que l'esprit de famille, le respect de l'autorité dans la famille et envers l'Eglise ont été fortement attaqués par des causes aussi nombreuses que variées. Et ce doit être la tâche de la jeunesse canadienne-française et catholique de travailler à restaurer le respect de l'autorité, l'ordre dans les intelligences et les consciences et à relever la famille non compromise mais gravement menacée.

C'est en quelque sorte un nouveau programme, qui complète l'oeuvre accomplie déjà et qui oriente les initiatives vers une tâche plus grave et plus pressante, que M. Bourassa traçait, hier soir, devant un nombreux auditoire aux grandes assises de l'A.C.J.C.

Lorsque M. Bourassa est monté sur la scène, tout l'auditoire s'est levé pour l'applaudir.

M. Bourassa est heureux de voir l'A.C.J.C. plus vivante et forte que jamais. Cette association, parce qu'elle se renouvelle chaque année, possède le secret d'une éternelle jeunesse. Qu'elle suive le conseil de saint Paul: Restez enfants en malice, mais hommes faits en intelligence. Restez jeunes, dit l'orateur, en enthousiasme, en verve de sentiment, par la pureté du cœur, mais ne craignez pas de mûrir par l'intelligence, le jugement et la charité.

Mais une association telle que l'A.C.J.C. ne vit pas seulement des oeuvres du présent et des espoirs de l'avenir, elle se nourrit aussi des expériences du passé et profite même des erreurs. Il est bon de faire fréquemment son examen de conscience sur sa vie comme chrétien, comme citoyen et comme patriote, et qu'au lieu de battre sa coulpe sur autrui, on s'inspire du sentiment d'humilité qui s'élève autour d'un même drapeau et les unir pour la défense d'une même cause, celle de la patrie canadienne.

Il fallait alors développer l'esprit de lutte chez les Canadiens français eux-mêmes, leur donner conscience de leur valeur et de leurs propres devoirs. Ce fut l'une des belles oeuvres auxquelles l'A.C.J.C. a collaboré.

Mais avec les conditions nouvelles, d'autres problèmes devaient se présenter d'une portée plus considérable et qui sollicitent maintenant les bonnes volontés. C'est que l'esprit de famille, le respect de l'autorité dans la famille et envers l'Eglise ont été fortement attaqués par des causes aussi nombreuses que variées. Et ce doit être la tâche de la jeunesse canadienne-française et catholique de travailler à restaurer le respect de l'autorité, l'ordre dans les intelligences et les consciences et à relever la famille non compromise mais gravement menacée.

C'est en quelque sorte un nouveau programme, qui complète l'oeuvre accomplie déjà et qui oriente les initiatives vers une tâche plus grave et plus pressante, que M. Bourassa traçait, hier soir, devant un nombreux auditoire aux grandes assises de l'A.C.J.C.

Lorsque M. Bourassa est monté sur la scène, tout l'auditoire s'est levé pour l'applaudir.

M. Bourassa est heureux de voir l'A.C.J.C. plus vivante et forte que jamais. Cette association, parce qu'elle se renouvelle chaque année, possède le secret d'une éternelle jeunesse. Qu'elle suive le conseil de saint Paul: Restez enfants en malice, mais hommes faits en intelligence. Restez jeunes, dit l'orateur, en enthousiasme, en verve de sentiment, par la pureté du cœur, mais ne craignez pas de mûrir par l'intelligence, le jugement et la charité.

Mais une association telle que l'A.C.J.C. ne vit pas seulement des oeuvres du présent et des espoirs de l'avenir, elle se nourrit aussi des expériences du passé et profite même des erreurs. Il est bon de faire fréquemment son examen de conscience sur sa vie comme chrétien, comme citoyen et comme patriote, et qu'au lieu de battre sa coulpe sur autrui, on s'inspire du sentiment d'humilité qui s'élève autour d'un même drapeau et les unir pour la défense d'une même cause, celle de la patrie canadienne.

Il fallait alors développer l'esprit de lutte chez les Canadiens français eux-mêmes, leur donner conscience de leur valeur et de leurs propres devoirs. Ce fut l'une des belles oeuvres auxquelles l'A.C.J.C. a collaboré.

Mais avec les conditions nouvelles, d'autres problèmes devaient se présenter d'une portée plus considérable et qui sollicitent maintenant les bonnes volontés. C'est que l'esprit de famille, le respect de l'autorité dans la famille et envers l'Eglise ont été fortement attaqués par des causes aussi nombreuses que variées. Et ce doit être la tâche de la jeunesse canadienne-française et catholique de travailler à restaurer le respect de l'autorité, l'ordre dans les intelligences et les consciences et à relever la famille non compromise mais gravement menacée.

C'est en quelque sorte un nouveau programme, qui complète l'oeuvre accomplie déjà et qui oriente les initiatives vers une tâche plus grave et plus pressante, que M. Bourassa traçait, hier soir, devant un nombreux auditoire aux grandes assises de l'A.C.J.C.

Lorsque M. Bourassa est monté sur la scène, tout l'auditoire s'est levé pour l'applaudir.

M. Bourassa est heureux de voir l'A.C

M. J.-A. Robb meurt d'apoplexie

Le ministre des finances est décédé à Toronto, hier après-midi, à l'âge de 70 ans — Il fut ministre du commerce, puis de l'immigration avant de prendre le portefeuille des finances en 1925, à la démission de M. Fielding

Toronto, 12 (S. P. C.). — M. J.-A. Robb, ministre des finances dans le cabinet King, est mort subitement, frappé d'apoplexie, hier après-midi. Il était midi lorsque M. Robb s'est senti frapper et quatre heures plus tard, il expirait.

De nombreux messages de félicitations étaient arrivés à la chambre qui occupait le ministre des finances à l'hôtel Royal York lorsque ses médecins eurent déclaré dimanche que M. Robb était désormais hors de danger, à moins de complications imprévues. Le secrétaire du ministre, M. Watson Sellar, venait justement de recevoir deux messages de ce



M. J.-A. ROBB, ministre des finances depuis 1925, mort d'apoplexie hier après-midi à Toronto, à l'âge de 70 ans.

genre, l'un du premier ministre King et l'autre du commissaire Lamb, de l'Armée du Salut à Londres, lorsque la fin se produisit.

M. Robb avait à son chevet Mme Robb et sa sœur, Mlle Christine Robb, de Huntingdon, Qué., lorsqu'il est mort.

Le ministre était venu à Toronto le 24 octobre pour prononcer un discours à l'ouverture de l'édifice de la National Life Insurance. Il était tombé malade et son engagement avait été remis. D'abord, on ne crut pas en la gravité de sa maladie, mais la pneumonie se déclara le 28 octobre. Le Dr D'Arcy Pre-

Choses fédérales

(Suite de la première page)

députés catholiques exigeaient que les bills de divorce fussent adoptés "on division", c'est-à-dire sans l'unanimité. On n'exigeait pas toutefois d'explications de la part du parrain du bill non plus que la prise d'un vote.

Mais les demandes de divorce, depuis quelques années, se sont multipliées au point qu'elles paraissent comme une marée montante. Le Parlement est en danger d'être submergé par les bills de divorce. Les chiffres suivants donnent une idée de la situation: de 1887 jusqu'en 1907, le Parlement n'avait accordé que 112 bills de divorce; pour la courte période de 1907 à 1917, il en accordait plus de 200; de 1917 à 1927, pas moins de 1070; au cours de la seule session de 1928, il en accordait 238. Sur les 293 demandes de cette année, quelques-unes ont été rejetées. Ces statistiques ne sont que pour les divorces accordés par le Parlement.

En face d'une telle situation, plusieurs de nos législateurs se sont émus, non seulement parmi ceux qui ont des objections de conscience à la rupture du lien matrimonial valablement établi — au nombre de ceux-ci on remarque plusieurs protestants, par exemple, M. A.-M. Carmichael, un quaker, M. W.-K. Baldwin, un anglican — mais d'autres aussi, notamment MM. Woodworth et Irvine, qui, tout en prétendant que le divorce est nécessaire dans certains cas, considèrent que le système actuel de faire décréter le divorce par le parlement fédéral est inacceptable et parfaitement absurde.

De l'avis des uns et des autres, de ceux qui sont absolument opposés au principe du divorce comme de ceux qui le reconnaissent comme une chose parfois nécessaire, le Parlement fédéral, en cette matière, assume un rôle judiciaire qu'il est manifestement inapte à exercer. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire de vivre bien longtemps au Parlement d'Ottawa, pour peu qu'on examine comment les choses se passent, comment se font les procédures,

Avis de décès

SILLS — Adèle Sills, épouse d'Emile Sills, décédée à Montréal à l'âge de 59 ans. Les funérailles auront lieu mercredi, le 13 novembre, le convoi funéraire partira du No 2410 rue Letourneau à 6 h. 45 du matin, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de la Salle où la cérémonie sera célébrée. De là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La Société Coopérative
DE FRAIS FUNÉRAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires
HARBOUR 5555
302, RUE SAINTE-CATHERINE EST

BOURGIE
La Compagnie d'Assurance
Bourgeoisie
URGOEL BOURGIE LIMITEE
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires
Wilbank 7119
Sympathique Service
2650, Notre-Dame Ouest

M. Perron à Saint-Donat

Le ministre de l'agriculture s'attaque à M. Laurent Barré — M. Galipeault fait l'éloge de M. Perron — Les "houdistes-goglus" — Le tort d'être riche — Assemblées libérales à Sainte-Emilie et à Notre-Dame de la Merci

St-Donat, Montcalm, 12. — Malgré les mauvais temps, M. J.-L. Perron est venu hier soir à St-Donat, dernière paroisse du comté de Montcalm. M. Perron était accompagné de M. Antonin Galipeault, de M. J.-F. Daniel, et de M. P.-A. Séguin.

M. Daniel a annoncé que M. L.-A. Taschereau viendrait dans le comté demain, et que, mercredi soir, il parlerait avec ses collègues à St-Julienne. Les discours prononcés à cette assemblée de mercredi seront radiodiffusés; ce même soir, M. Camillien Houde parlera à Rawdon.

M. Perron

Il se dit peiné de constater que beaucoup d'électeurs sont dans les châtiments, et déclare que s'il est élu député de Montcalm, l'un de ses premiers soucis sera de voir à ce que tous ses électeurs trouvent de l'ouvrage chez eux. M. Perron demandait ensuite à l'auditoire de ne pas être surpris de le voir si bien portant après la menace que lui avait faite M. Houde de le tuer politiquement, à St-Julienne: M. Houde a eu pitié et s'est retiré.

M. Perron dit ensuite qu'après avoir présidé à la construction de 6,000 milles de routes carrossables, il ne pouvait être regardé dans aucun comté rural de la province comme un étranger, et que onze députés des comtés ruraux lui avaient offert leur siège et garanti son élection.

En ce qui concerne son passage au ministère de l'agriculture, M. Perron dit que, bien qu'il puisse être vrai qu'il soit l'homme le plus critiqué de la province et qu'il ait été accusé de tous les crimes sauf de celui d'avoir tué sa mère et son père, il y a cependant une bonne qualité en lui: l'amour de sa race et de sa province. Quant au reste de ce dont il pouvait se glorifier, il consentait à l'oublier.

Les conservateurs de Montcalm, se sont unis aux libéraux, dit M. Perron, pour demander de me porter candidat dans ce comté et j'ai tout confiance en leur loyauté pour douter un instant qu'ils puissent manquer à leurs signatures.

M. Perron parle ensuite de M. Laurent Barré, le critique opposant de l'agriculture: "M. Barré m'accuse de n'être pas un fermier comme lui. Je ne voudrais pas, pour tout l'or du monde, être fermier à la manière de M. Barré, un cultivateur qui a tant à faire pour la composition de ses discours et pour la poésie, qu'il en oublie les saisons, de sorte que j'ai peut-être vu des voitures d'été dans sa cour et l'été des voitures d'hiver; un fermier qui ne sait pas qu'il faut creuser des rigoles pour le grain et le foin et qu'on doit ériger une clôture pour empêcher le bétail de manger de l'avoine, etc. M. Barré doit être ministre de l'agriculture dans le cabinet Houde-Goglu. Fort bien. Je ne suis qu'un avocat agriculteur, mais depuis trente ans j'ai une ferme et bien que tout n'y soit pas parfait, il y a des fossés où il doit y en avoir, les clôtures ne tombent pas et on n'y lais-

se pas les bâtiments aller en ruine".

M. Perron dit qu'il connaît bien le comté de Montcalm, qu'il y est venu pour la première fois en 1899, et qu'il réalise la différence qu'il y a entre le problème des campagnes du nord et celui de tous les autres centres ruraux, et que le salut des colons-fermiers ne peut venir que dans l'attraction du tourisme, grâce à la construction de bonnes routes. Si vous m'élisez, je mettrai à votre disposition tout mon talent et tout mon énergie". Il termine en disant qu'il connaît trop le bon sens des électeurs de Montcalm pour les croire capables de donner leur confiance au parti "Houde-Goglu". Les conservateurs ne devraient pas avoir objection à voter pour lui parce que le parti "Houde-Goglu" n'est pas le parti conservateur.

M. Galipeault

Le ministre des travaux publics adresse ensuite la parole. Il loue la valeur des anciens chefs du parti conservateur, les Tailhon, les Leblanc, les Sauvée et le regrette, pour les conservateurs, le fait qu'un homme de la valeur et du désintéressement de M. Sauvée "ait été détrôné par un homme qui a plus d'ambition que de science et de jugement". M. Galipeault parle à son tour, et à plusieurs reprises d'un "clan goglu".

"Pendant ces années, continue M. Galipeault, on a critiqué M. Perron parce qu'il dirigeait du Conseil législatif le ministère de la voirie. L'impression de M. Perron était que le ministère de la voirie était une matière d'administration seulement, qu'il n'était point de tout nécessaire de faire partie de la Chambre basse pour pouvoir en faire un succès. Mais, dès que M. Perron a été chargé du ministère de l'agriculture, il a trouvé qu'il serait à propos pour lui de se rapprocher du peuple et c'est dans ce but qu'il pose aujourd'hui sa candidature au siège de Montcalm. M. Galipeault dit que l'opposition ne semble pas réaliser la grandeur du sacrifice que fait M. Perron en quittant un poste enviable pour retourner dans l'arène.

Le plus grand tort que l'opposition reproche à M. Perron, c'est d'être riche: c'est une tare pour un Canadien français d'être riche, d'après les houdistes-goglus. M. Galipeault dit enfin que M. Houde a peur de ne trouver rien à critiquer dans le programme d'agriculture de M. Perron, et qu'il n'a aucun programme à opposer à celui de M. Perron.

MM. Daniel et Séguin ont été les derniers orateurs de la soirée, et ont parlé, eux aussi, de ce qu'avait fait M. Perron pour les chemins et pour l'agriculture.

En se rendant à Saint-Donat, M. Perron et ses partisans ont parlé à Sainte-Emilie et à Notre-Dame de la Merci.

idées. Mais si la guerre a pu avoir de bons effets à certains égards, elle a présenté de nouveaux dangers, qu'un publiciste anglais, résumant ainsi: "Depuis la guerre je me suis souvent demandé si la religion y avait plus gagné que perdu. Le sens religieux s'est réveillé dans les pays qui ont été le plus ravagés, mais la confiance dans les autorités ecclésiastiques a diminué".

Un publiciste assure que les appels répétés de Benoît XV pour la paix ont été mieux entendus par beaucoup plus d'incroyants que par les croyants.

Confiance envers l'Autorité

Si le sens de l'autorité donnée par Dieu à son Eglise, au Pape et aux évêques, si le sens catholique, le premier conseil que M. Bourassa donne à l'A. C. J. C., c'est de réveiller et restaurer en elle-même et autour d'elle la confiance envers l'autorité, non une confiance sotte mais une confiance fière. Récemment un publiciste disait, aux genoux de Sa Sainteté, que le monde avait besoin du Pape. Et le Pape répondait: Le Pape a besoin du monde, et il a besoin de ses enfants. Car ce qu'il faut, ce n'est pas seulement des témoignages éblouissants de soumission et de confiance, c'est mieux que cela, c'est l'homme de volonté et des actions et de la parole. Le temps est venu où chacun doit adorer Dieu non seulement dans les temples, mais dans son cœur et dans toute sa vie.

Il faut être catholique et obéir aux autorités de l'Eglise, non pas seulement quand cela fait plaisir, mais même quand cela fait peine. Et pour remplir pleinement ce devoir de confiance et d'obéissance filiale envers l'autorité, il faut apprendre à faire le partage bien net entre ce qui relève de l'autorité catholique et ce qui relève d'ailleurs. On en a un exemple au cours de la lutte admirable livrée par les Canadiens français ontariens pour la conservation de leur langue, pour le maintien des droits inaliénables de la culture d'une nation. Or les gens qui faisaient la lutte légitime et nécessaire en matière d'éducation avaient organisé la révolte pour empêcher le nouveau curé d'entrer dans son église. On ne voyait pas la différence entre la lutte légitime contre l'évêque sur des questions d'éducation et la lutte inexcusable contre l'autorité.

Toute lutte doit se faire dans l'ordre. Il est des devoirs précis en matière de foi, d'autorité, de morale. A part cela, le chrétien a toute latitude. Celui qui se sent gêné avec ces limites ne connaît pas très bien le catholicisme, ou il a en lui des germes de protestantisme.

Bousquet
Montre
du soir

Monsieur, vous ne sauriez prétendre à la valeur impeccable si votre gilet de soirée ne s'orne d'une luxueuse montre de Bousquet, choisie dans notre étalage.

Scott & Bousquet
FRÈRES LIMITEES
921 Ste-Catherine Est
Succursale:
6562 rue St-Hubert, Montréal.

La religion d'abord

Qu'on ne s'y trompe pas, M. Bourassa ne vient pas dire d'oublier les nobles luttes pour la langue, la race et les minorités, car ce serait démentir toute sa vie. Mais le catholique doit subordonner ces problèmes à ceux de la religion. Il fut un temps où la lutte pour la langue n'était pas ce qu'elle est devenue depuis. La presque totalité des hommes publics traitaient M. Bourassa de démagogue parce qu'il défendait ce qu'il défend encore aujourd'hui. Or des gens qui sommeillaient paisiblement alors trouvent aujourd'hui que M. Bourassa est devenu mauvais patriote, parce qu'il affirme que ce qui est dû à la race et à la patrie doit être subordonné à ce qu'on doit à l'Eglise. Si réellement le catholique veut suivre les directions et l'esprit du Pape et de l'Eglise, il ne renonce à aucun droit légitime, il n'abdique ni ne renie ce qui est bien glorieux et fécond, mais il doit croire que le Pape sait mieux que lui ce qu'il y a de plus pressé à accomplir pour le bien de l'Eglise.

Les deux dangers qui menacent le catholicisme sont la perte du sens de l'autorité et la prédominance des passions de races. M. Bourassa a déjà parlé de l'accord conclu entre l'Italie et la Papauté. Il déclare que si jamais il y a danger pour la Papauté en Italie, le danger ne viendra pas de l'Italie, mais du trop grand nombre de prêtres et de catholiques qui seront plus fasciés que romains. Ce danger a été développé par la guerre. M. Bourassa avoue qu'il doit aux visites à Rome et à la lecture réfléchie d'avoir toujours tenu à respecter avant tout l'autorité de l'Eglise.

Restaurer le sens social et la famille

L'œuvre qui s'impose maintenant, la plus impérieuse, c'est de restaurer le sentiment du respect envers l'autorité de l'Eglise et le respect de la famille. Il faut le restaurer dans les programmes d'éducation qui enseignent à faire des docteurs mais non à faire des chrétiens. Il faut le restaurer dans la législation municipale qui menace la famille, en multipliant les logis étroits. Il faut lutter aussi contre les causes criminelles qui travaillent à la diminution de la natalité. Le mal n'est pas sans doute irrémédiable et complet, mais qu'on se rappelle qu'en France on se rappelle à ce mal par la perte du sens surnaturel et du sens de l'autorité dans le régime légal et les mœurs publiques et privées.

L'auteur d'un petit livre excellent: "A reculeurs", examinait, avec une brutale clairvoyance, les raisons de la déchéance du sentiment chrétien en France, depuis trente ans. Il rappelait les nombreuses et excellentes initiatives créées partout. Et il concluait qu'on avait oublié la famille, alors qu'il fallait organiser la société de façon à permettre au père de famille d'élever et de garder ses enfants.

Il y a cinquante ans, chez nous, c'était un fait inouï que d'envoyer un impotent finir ses jours dans un hôpital ou un hospice. Si le père de famille mourait, les parents recueillaient les enfants et ainsi ces derniers restaient dans les cadres de la famille. Aujourd'hui, pour le moindre prétexte, on envoie les vieux chez les Soeurs et les enfants à la Côte de Liesse.

Les jeunes gens qui veulent faire du bien doivent s'intéresser à toutes les œuvres qui auront pour but de restaurer le sens social et la famille. M. Bourassa leur demande de se former une personnalité forte, de développer chez eux l'habitude de la réflexion, de l'observation, de l'amour du vrai. Qu'ils apprennent à savoir voir le bien et le mal où ils sont, à cultiver un patriotisme véritable, non celui qui flatte les passions, mais celui qui est assez grand et profond pour encourir au besoin la colère des siens. Car il vaut mieux blesser par la vérité que de répandre le mensonge; l'amour de Dieu et l'amour du prochain ne sont jamais plats et complaisants.

Il s'agit de rappeler que l'Eglise n'a pas besoin des Canadiens français, des Italiens, des Irlandais, de quelque race que ce soit pour survivre, mais que ce sont les races qui ont besoin de l'Eglise.

S. G. Mgr Langlois

Sa Grandeur Mgr Langlois a clos la séance par quelques remarques. Il est heureux de constater l'enthousiasme qui anime la jeunesse à des œuvres salutaires, dans l'intérêt de l'Eglise et de la Patrie. Il évoque la situation il y a plus d'un quart de siècle, alors que le sort de la jeu-

Notre bandage herniaire
vous donnera entière satisfaction. Demandez notre questionnaire sur la hernie.

Assortiment complet de bandages herniaires: ceintures abdominales, bas élastiques, béquilles, etc. Spécialité: Appareils orthopédiques, membres artificiels, corsets pour gibbosité. Chaises pour invalides à vendre ou à louer.

C. MARTIN
48 et 50 Est rue Craig
Tél. Harbour 3727 - Dépt DE

Café St-Jacques
415, RUE STE-CATHERINE EST (près St-Denis)
LE PLUS GRAND
LE PLUS LUXUEUX
RESTAURANT
à prix populaire
(Cuisine Canadienne)
Table d'hôte en vin 40¢
et à la carte 50¢
MUSIQUE
Pour banquets, réceptions, mariages, etc., dans nos salles ou en dehors.
Appelez Harbour 1633

**CONTRE LE RHUME DE CERVEAU
LE CATARRHE ET LA GRIPPE**
Employez en toute confiance la

NAZALINE
du Dr Chrétien Zaugg.
Prescrite depuis 20 ans.
EN VENTE PARTOUT

LA CAVITÉ
fume mieux et est plus propre que toutes les pipes à tube et à canule. Essayez-la.

Chez les marchands ou par la poste:
No 1, \$1.00; No 2, 50¢.
E.-N. CUSSON
7062, St-Denis, Montréal

VIN DUBONNET
APERITIF

La COMPAGNIE des TRAMWAYS de MONTRÉAL

AVIS

CHANGEMENT D'ITINÉRAIRE
de la ligne d'autobus "C"
RUE ST-HUBERT

Les autorités municipales ayant décidé que certaines rues seraient à l'avenir à direction unique, quelques changements seront faits, à partir de jeudi, 14 novembre 1929, dans l'itinéraire des autobus de la rue St-Hubert, comme suit:

Du Terminus de la rue Craig, jusqu'à la rue Mistral par Craig et St-Hubert.

Retour: par les rues Mistral, Châteaubriand, Jarry, St-Hubert, des Carrières, Resther, Mont-Royal, St-Hubert et Craig jusqu'au Terminus.

Remise d'une coupe au cercle Pie X

MM. Joseph Dansereau, président général de l'A. C. J. C., Roland Dansereau, président du cercle Sainte-Marie, ont prononcé des allocutions. La coupe accordée pour le meilleur travail d'émulation a été remise au Cercle Pie X.

Au début de la Rochelle a présenté un travail documenté sur l'œuvre accomplie par l'A. C. J. C. depuis vingt-cinq ans.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: Harbour 1241)

Téléphonez à votre marchand de combustible ou à la "Montreal Coke & Manufacturing Co.", L.A. 2216.

La Page Féminine

LETTE DE FADETTE

POUR L'ASSISTANCE MATERNELLE

La saison des fêtes, bals, concerts, théâtres, est aussi la saison redoutable pour les pauvres innombrables de notre grande ville, et la charité active multiplie ses appels. Trop d'heureux, hélas! font la sourde oreille en se renfermant dans leur cruel égoïsme. "Il y a tant de demandes!", nous dit-on. C'est vrai, Madame, mais il y a tant de besoins, tant de pauvres qui ont faim, qui ont froid, qui sont à peine vêtus, tant de malheureux qui sont entraînés au mal par excès de misère!

Et vous vivez dans l'abondance qui vous est accordée gratuitement; alors, n'hésitez pas, donnez à droite, à gauche, sans trop compter, sans grogner, sans vous faire arracher votre aumône de mauvais gré.

Je ne compte plus les occasions où je suis venue attirer votre attention et votre charité sur l'Assistance Maternelle, cette oeuvre incomparable dont le but est de soulager la femme pauvre à l'époque de la naissance de son enfant et de protéger la mère et l'enfant contre la misère qui pourrait les tuer.

Il me semble qu'il est impossible à une femme de coeur de rester sourde aux sollicitations des personnes charitables dont le dévouement ne suffit pas à assurer le succès de leur belle oeuvre.

Il leur faut de l'argent, du linge, des vêtements, il est nécessaire que, dans le monde, se répandent la connaissance et l'intelligence de cette organisation charitable qui, malheureusement, se voit souvent forcée de refuser des demandes urgentes.

C'est à la maison de l'Assistance Maternelle, 545, rue Cherrier, au dispensaire, que les femmes pauvres donnent leur nom, leur adresse, l'époque de leur délivrance; elles y voient le médecin de service, et des dames visiteuses vont ensuite chez leur protégée, pour la connaître et s'assurer de l'exactitude des renseignements. Elles continuent à la voir, à s'en occuper jusqu'à la naissance de l'enfant, alors que le docteur va donner ses soins et qu'une garde rend les services indispensables, met de l'ordre dans la maison et veille à l'alimentation de la famille.

L'oeuvre fournit les draps, les couvertures, la layette du bébé, ce qui est nécessaire à la mère, du charbon, des provisions pour deux ou trois semaines. Imaginez ce que ces secours représentent d'argent déboursé! L'oeuvre en manque, et c'est si dur, en aidant les unes, de refuser les autres!

Petites mères qui préparez avec tant de sollicitude le berceau et le trousseau du petit enfant attendu, ne soyez pas indifférentes et égoïstes, donnez de votre abondance aux mères qui s'inquiètent et se découragent devant le dénuement du petit qu'elles aiment comme vous aimez le vôtre!

Qu'à l'heure grave que vous-mêmes, si gâtées, si entourées, voyez venir avec inquiétude, elles puissent avoir, comme vous et grâce à votre charité, un médecin attentif, une garde dévouée, des protectrices charitables qui interdisent à la misère de franchir le seuil de leur pauvre demeure.

On peut aider de bien des manières; à défaut d'argent, on peut donner son travail, des vêtements et du linge usagés, des provisions, des laines chaudes. Oh! si vous avez la volonté d'aider, vous trouverez, sans moi, mille manières de le faire!

Les dames de l'Assistance demandent aussi, avec instance, des nouvelles affiliées: la contribution annuelle est de deux dollars. Ce n'est pas onéreux, et pour les petites dames qui prétendent n'avoir pas le loisir de s'occuper des oeuvres, quoi de plus facile que de glisser un billet de banque dans une enveloppe, de l'envoyer à l'Assistance Maternelle avec leur nom et leur adresse.

Vous pouvez aussi faire de la propagande, faire connaître cette belle oeuvre à des amies à l'aise, vous participerez ainsi à leur charité.

En admirant les femmes dont l'initiative et le dévouement ont créé les grandes oeuvres de charité, ne laissons pas passer l'occasion de les aider, si peu que ce soit.

Je ne dis rien de plus... votre coeur fera le reste.

FADETTE

"Mes parents ne sont plus à la page"

Nous extrayons ces pages d'un ouvrage de Me Reverdy, le fin psychologue et délicat écrivain qui donne chaque semaine, dans le journal La Croix, une page sociale et familiale très appréciée.

La longue expérience que l'auteur a de la jeunesse lui permet de "démontrer" de main de maître les fausses maximes.

C'est très vrai que l'histoire d'une famille ressemble à un livre gigantesque et indéfini. A proprement parler, c'est bien là le livre de vie.

Et la comparaison est si exacte que nos pères avaient pris l'habitude de consigner sur un livre, le Livre de la raison, et cela d'âge en âge, les faits et gestes de chaque famille.

"L'intérêt des familles, écrit Joseph de Sudre, en commençant à Avignon, en 1680, son livre de famille, veut qu'on tienne des Livres de raison où, après avoir écrit sa généalogie, ses alliances, sa naissance, son mariage, ses biens et leur inventaire, on adjointe quelque mémoire en forme de maximes, les- quelles, fondées sur l'honnêteté, produisent aux héritiers des effets profitables au spirituel et au temporel."

Il y a ainsi des livres de famille qui remontent à plusieurs siècles. La famille de Currières de Castelnau possède et conserve une collection de Livres de raison, tenus de père en fils, depuis 1346 jusqu'à nos jours!

Dans cette histoire ininterrompue de la famille qu'elle soit rédigée ou non, chaque génération écrit sa page, glorieuse ou honteuse, héroïque ou indifférente; cela constitue à la fois la solidarité et la continuité de la famille.

Liber scriptus proferetur in quo totum continetur, Unde mundus judicetur.

L'hymne funèbre chante cela de tous les humains. On peut dire la même chose des familles: seulement, à la différence des individus qui meurent, les familles, tant qu'elles se perpétuent, peuvent se racheter, le sacrifice y compense la faute, et David pénitent a pour descendant le Christ!

Mais si l'histoire d'une famille est assimilable à un livre, il faut pousser la comparaison jusqu'au bout. Un livre n'est pas une série de feuillets épars et contradictoires: tout s'y tient, et matériellement par le fil tenu du brochage et surtout intellectuellement par la suite des pensées, la continuité du style et le développement des chapitres.

Un ramassis de pages isolées, et sans suite n'est pas un livre, c'est un paquet de papier en désordre. Ainsi en est-il des familles. Les générations non seulement y sont liées les unes avec les autres, mais procèdent les unes des autres.

Quand des jeunes gens vont gravement, énonçant que "leurs parents ne sont pas à la page", ils montrent tout simplement qu'ils n'ont pas la moindre notion de la tradition familiale.

Il n'y a pas dans la famille la page des parents, ensuite un blanc, puis de nouveau la page des enfants. Cela, c'est de la pure idéologie à la Jean-Jacques Rousseau.

"Je vois l'homme, dit Rousseau, se rasant sous un chêne, se désolant au premier ruisseau, trouvant son lit au pied du même arbre qui lui a fourni son repas. Les seuls biens qu'il connaît dans l'univers sont la nourriture, une femme et le repos. Il n'a nul besoin de ses semblables et n'en reconnaît peut-être aucun individuellement."

Cet homme sauvage, isolé, vagabond, est certainement le premier qui ait trouvé que ses parents n'étaient pas à la page", car il ne les reconnaissait même plus.

Cette suffisance, qui fait que le jeune homme s'imagine avoir tout découvert et prétend se passer et de l'expérience de ses parents et de l'appui de la famille, n'a d'ailleurs même pas le mérite de la nouveauté. Le philosophe Joubert l'avait déjà aperçue et analysée dans ses Pensées:

"Peu d'idées fixes et beaucoup d'idées errantes, des sentiments

très vifs et point de sentiments constants, l'incrédulité aux devoirs et la confiance aux nouveautés, des esprits décidés et des opinions flottantes, l'assertion au milieu du doute, la confiance en soi-même et la défiance d'autrui, la science des folles doctrines et l'ignorance des opinions des sages, tels sont les maux du siècle.

"La coutume étant détruite, chacun se fait des habitudes et des manières selon son naturel, grossières s'il a le naturel grossier. Déplorables époques que celles où chaque homme pèse tout à son propre poids et marche, comme dit la Bible, à la lumière de sa lampe."

Nous sommes malheureusement au plein d'une de ces déplorables époques. Le nombre des jeunes gens et même des jeunes filles qui s'imaginent que "leurs parents ne sont pas à la page" est considérable.

Pas à la page, parce qu'ils trouvent vraiment les moeurs par trop libres;

Pas à la page, parce qu'ils font remarquer aux garçons que leur sans-gêne touche à la rudesse; aux filles, que leur coquetterie frise l'immodestie;

Pas à la page, parce qu'ils demandent que les sports restent un délassement et ne deviennent pas une passion;

Pas à la page, parce qu'ils rappellent qu'ils ont travaillé, économisé, et qu'ils ont gagné lentement, mais honnêtement, leur modeste avoir;

Pas à la page, parce qu'ils ne désirent pas aller au cinéma trois fois par semaine;

Pas à la page, parce qu'ils restent Français et ne tiennent pas à devenir cosmopolites...

Mais, papa, — ou maman, — tu n'y es pas; tu n'es pas à la page! Alors, les papas et les mamans regardent cette page qu'on leur met toujours devant les yeux. Justement, elle est blanche. Ils sont bien convaincus que la génération qui vient y écrira de grandes choses. Mais encore faut-il pour que s'affirme la continuité familiale, pour que se perpétue le livre des ancêtres.

Le rôle, le devoir même des pères et mères est de sauvegarder cette unité qui constitue la caractéristique de la famille.

Certes, dans l'Evangile, nous voyons l'enfant prodigue, lui aussi, trouver que son père "n'est pas à la page", et tenter d'écrire tout seul, en dehors de sa religion, de sa patrie et de sa famille, la page de sa vie. Mais ce ne fut pas la plus belle: "Peu de jours après, le plus jeune fils, ayant réuni tout ce qu'il avait, partit pour une région étrangère et lointaine, où il dissipa son bien en vivant dans la débauche.

Et après qu'il eut tout consommé, une grande famine survint en ce pays et lui-même commença à sentir l'indigence."

Nous voudrions éviter à la génération qui monte l'école — l'école buissonnière pour ne pas dire plus — de l'enfant prodigue.

Qu'elle se maintienne pour cela dans le cadre de la famille, qu'elle n'en rente ni n'en déchire aucune page. Elle est appelée à en écrire la suite: c'est sa tâche, toute sa tâche; elle peut être très grande, elle peut être magnifiquement, mais qu'à la condition d'être une continuation.

Dans la fin du roman des *Roquevillard*, le vieux chef de famille conduit son fils Maurice, qui a vécu lui aussi une page en dehors du cadre familial, sur la tombe des ancêtres:

Mon enfant, lui dit-il en une sorte de testament, je suis maintenant un vieillard. Tu vas bientôt me succéder. Il faut m'écouter en ce jour où j'ai le devoir de te parler. C'est ici l'image de ce qui dure. Le culte des morts, c'est le sens de notre destinée immortelle. Qu'est-ce que la vie d'un homme, qu'est-ce que ma vie, si le passé et l'avenir ne leur donnaient leur véritable sens? Tu l'as oublié lorsque tu poursuis ton destin individuel, et il n'est de grandeur que dans la servitude. On sert sa famille, sa patrie, Dieu, l'art, la science, un idéal. Honte à qui ne sert que soi-même! Toi, tu trouvais ton appui en nous, mais aussi ta dépendance. L'honneur de l'homme est d'accepter sa subordination.

Jeunes gens, ne dites jamais à vos parents "qu'ils ne sont pas à la page". Eux et vous, vous colla-

Robes à Silhouette Nouvelle

Une offre remarquable de

Mercredi 15.75 Mercredi



CETTE offre a été préparée pour celles qui n'ont pu profiter de l'offre de robes à nouvelle silhouette à 15.75 que nous avons faite il y a quelque temps. Ces robes sont en le même beau crêpe Havana que les autres, ont été confectionnées par le même manufacturier, et nous sommes heureux de pouvoir répéter un spécial aussi remarquable. L'un des nombreux modèles est illustré ici. Nuances de brun foncé, vert Maggy Rouff, vin de Madère, dahlia, bleu indépandance, et noir. Tailles 14 à 20.

Troisième étage—Rue Sainte-Catherine

Le Choix d'un Corset

n'est plus le détail de peu d'importance des dernières saisons, mais un facteur essentiel d'élégance, car vous devez être soigneusement corsée pour porter tout à votre avantage les robes à silhouette nouvelle.

Nos corsetières vous indiqueront le corset qui vous convient exactement pour porter les robes à silhouette nouvelle. Venez les consulter à notre Corseterie.

Troisième étage—Centre

T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

borez à la même page: le passé et l'avenir lui donnent son véritable sens. Henry REVERDY

Les manteaux élégants

ILS ONT, POUR LA PLUPART, DES ENFORMES — L'AMPLEUR EST PROPORTIONNÉE A L'ÉPAISSEUR DE L'ETOFFE — LES GARNITURES DE FOURRURE

S'ils restent fidèles à la ligne droite plus souvent que les robes, les manteaux subissent cependant l'influence de l'enferme. D'abord leur silhouette plus cintrée et biaisée légèrement sur les côtés, même pour les modèles les plus droits, suit le mouvement en vogue. Elle dessine le buste et enveloppe étroitement les hanches dont elle respecte la pente naturelle jusqu'en bas du vêtement. Beaucoup de modèles accusent davantage cette tendance et s'évasent nettement. Ce sont généralement des manteaux de ensembles de sport. Pour eux, on délaisse les tweeds et les jerseys réservés aux manteaux simples du matin. Les draps, les velours de laine, les lainages unis ou à peine mélangés leur conviennent mieux.

L'enferme reste d'autant plus modérée que l'étoffe est plus épaisse. Il élargit le manteau tout autour ou bien en partie seulement. C'est alors le devant qui reste plat, tandis que le dos s'évase, ce mouvement se prolongeant plus ou moins loin sur les côtés. Le man-

teau où l'ampleur s'étalait devant et laissait le dos plat, comme il y a quelques temps, n'existe plus. La disposition contraire correspond mieux à la silhouette que nous aimons actuellement. On voit rarement aussi de ces manteaux effarés de façon asymétrique si fréquemment répétés l'hiver dernier. L'enferme se manifeste très différemment suivant les modèles. Tantôt, il nait de la coupe même du vêtement, coupe qui s'inspire alors plus ou moins directement de la redingote, ou bien il est rapporté. Des godets s'insèrent par exemple dans la basque, presque plate du manteau. Il arrive fréquemment que de tels godets soient cassés au milieu par un coup de fer, de façon à former une sorte de crête. Le pli du godet donne plus de netteté que le godet ordinaire et la ligne qu'il dessine allonge davantage la silhouette. Souvent le bas est taillé en une pointe qui dépasse l'arrondi du manteau. Des petits lés étroits et biaisés sur leurs côtés s'incrustent en pointes à la hauteur des hanches. Ailleurs les parties en forme de la basque sont rapportées en sections plus importantes. La ligne de montage de ces sections suit toujours un mouvement biaisé ou en pointe. Elle n'est jamais complètement horizontale afin de ne pas couper la silhouette.

Dans la plupart de ces manteaux, l'irrégularité du montage de l'enferme influence l'arrondi du bas du vêtement. C'est en effet une caractéristique des nouveaux modèles, qu'un arrondi dénivelé. Nous sommes habitués à ce détail dans les robes. En matière de manteaux il est plus inattendu. Le

développement est aussi plus discret. Les godets ou les sections rapportées se découpent fréquemment en pointes ou en arrondi suivant le dessin de l'incrustation aux hanches. Il est à remarquer que l'ampleur rapportée nait comme dans les robes, bas sur les hanches de manière à laisser celles-ci très plates.

Parmi les manteaux habillés de l'après-midi ou du soir on rencontre de très nombreux modèles étoffés dans le bas tout autour par un volant en forme. Il est fixé au bas du vêtement plat suivant une ligne plongeante en arrière et remontée en avant, mouvement qu'accuse le bas du volant.

Celui-ci est parfois bordé de fourrure. L'idée est jolie surtout dans les modèles réalisés avec une étoffe très souple, un drap très mince ou du velours, la souplesse du tissu évitant l'effet lourd de la garniture, et celle-ci donnant de la tenue au bas du vêtement.

AGENDA FEMININ

DEMAIN, 13 NOVEMBRE

A 3 heures p.m., assemblée spéciale à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 353, rue Sherbrooke est, ayant pour but l'organisation en vue de la prochaine session, à Montréal, de la Commission nommée pour reviser le code civil dans les lois qui affectent la femme mariée.

ou nous connaissons la vérité, nous ne devons pas juger.

— Je suis certaine que les ouvriers ont raison.

— Voyez-vous cette petite révolutionnaire, continua Papa, s'efforçant de sourire, eh! bien, non, fille, même si le droit est pour elle, les ouvriers ont eu tort de se mettre en grève, ils me connaissent, ils n'avaient qu'à s'adresser à moi.

Il répéta: — Nous ne devons pas juger... Que les heures nous semblent longues jusqu'au moment du départ!

Maman avait téléphoné à la comtesse d'Aubun, la priant de s'excuser. Il était impossible que je paraisse en public dans de telles conditions. Si les convenances ne s'y étaient pas opposées, l'état douloureux de mon coeur, à la vue des visages de mes chers parents, y eût suffi.

La comtesse nous exprima tous ses regrets de ne pouvoir accourir auprès de nous, mais elle était dans les derniers préparatifs de la fête de l'après-midi. M. d'Aubun, dont la présence était moins nécessaire à Saint-Cast, allait partir immédiatement.

(à suivre)

Le journal est imprimé au No 438, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée, GEORGES PELLETIER, administrateur et propriétaire).

FAITS ET GLANES

Attention au chien. C'est un honorable personnage qui vient rendre visite à un de ses amis à la campagne. Arrivé à la grille, il s'arrête devant un énorme écriteau: Attention au chien.

Il sonne. On ne répond pas, et il n'entend pas d'abolements. Il se risque à pousser la grille. Il entre, il suit l'allée, il prend courage. Déjà il aperçoit la maison, mais au bord de la pelouse, un second écriteau lui renouvelle: "Attention au chien."

Pour la seconde fois, il s'arrête, inquiet de ce chien que l'on n'entend pas; mais une fenêtre s'ouvre, son ami l'appelle. Le visiteur, d'un geste hésitant, montre l'écriteau. Mais l'autre lui répond par un grand rire.

— Ne crains rien, lui crie-t-il. C'est ma femme qui a fait poser ces écriteaux, parce que notre chien est si petit, si petit, qu'elle a toujours peur qu'on marche dessus.

Un ami encombrant. Un habitant de Martigues est venu passer quelques jours à Paris

chez un ami à l'occasion d'un mariage.

Il reste toute la semaine et ne parle pas de s'en aller.

A la fin, son ami se voit forcé de lui dire, pour lui faire comprendre qu'il devient encombrant: — Ne penses-tu pas que ta femme et tes enfants doivent s'ennuyer?

— Oui... oui... l'as raison, l'as raison, répond l'autre, d'un ton mélancolique, je vais leur écrire de venir.

Les Ecoles Ménagères Provinciales

461, EST, RUE SHERBROOKE

Aux Ecoles Ménagères Provinciales, aujourd'hui, à 2 heures précises, le menu suivant est exécuté: Biscuits chauds au fromage, Salade au poulet.

Mayonnaise à l'huile. Doigts de dames. Charlotte russe aux fruits.

Jeu de 30, le menu offrira les mets les plus alléchants. Qu'on se le dise.

Feuilleton du Devoir

COEUR D'OR

Par M. de WAILLY

30 (Suite)

— Bien sûr, avoua Nicole, j'ai un filet de voix pour lequel mes parents ont payé assez de leçons, je dois savoir la conduire, et puis cette musquette est si légère, si gaie qu'on la fredonne sans s'en apercevoir, et si vous n'étiez pas dans la salle, vous, fit-elle, foudroyant son fiancé des éclats d'une fureur factice, je n'aurais pas le trac; c'est vous qui m'épouvantez.

Sur cette effarante déclaration, elle s'est enfuie, riieuse, après avoir envoyé une affectueuse grimace au prince.

C'est bizarre, je ne tremble pas du tout, moi, à la pensée que Constant Schurey m'écouterait.

Il est vrai que nous ne sommes pas encore fiancés.

1er octobre.

Quinze jours que je n'ai pas écrit... quinze jours de doute, de douleur, d'angoisse et de crainte.

O! mon Dieu, je vous remercie, dans nos malheurs, de nous avoir conservé mon cher Père.

Je voudrais retracer les événements de ces deux semaines écoulées, et je ne peux que pleurer inlassablement devant mon cahier ouvert.

Je le veux cependant.

Nous étions au 15 septembre. La journée s'était levée radieuse, Maman se montrait certainement plus fébrile que moi à la pensée de la petite conférence que j'allais donner, et Papa riait, quoique ému, pour me donner une assurance... qui me manquait un peu.

Nous venions de prendre notre premier déjeuner, lorsque Julie apporta une dépêche.

— Oh! fit Papa, posant le mince papier bleu à côté de son bol de chocolat, le trac des affaires va-t-il donc me poursuivre jusqu'ici, car je le sens, continua-t-il gaiement, cela fleure les autos Hardouin.

— Rien de grave? s'inquiéta Maman.

Papa haussa les épaules.

— Je l'espère, quoique je ne sois pas tranquille avec ce diable de Delcombe comme je l'étais avec mon vieux Berthier; enfin, nous allons bien voir.

Prenant la dépêche, il l'ouvrit, mais tout de suite nous vîmes sa visage s'empourprer pendant qu'il se levait, portant la main à son cou, arrachant sa cravate, son col.

— Qu'as-tu? s'écria Maman, l'en-tourant de ses bras, pendant que je prenais tendrement sa main, répétant:

— Qu'as-tu?

Il voulut répondre et ne le put, mais son geste désignait le téléphone échappé de ses doigts.

Je m'en saisis et du même mouvement, Maman et moi, nous nous

penchâmes pour le lire.

Il ne contenait que quatre mots: "Grève déclarée. Revenez. — Delcombe."

— La grève, s'écria Maman avec angoisse, la grève chez nous, où les ouvriers nous respectent parce qu'ils savent que nous les aimons.

Atterrée, ne comprenant pas le pourquoi mystérieux de cette nouvelle foudroyante, elle regardait Papa, semblant l'interroger.

Mon pauvre Papa!... le sang quittait son visage, sa respiration se faisait plus normale; il répondit:

— La grève... elle devait venir... je la prévoyais... Ah! pour-quoi ai-je quitté mon usine?... je me sentais las... je croyais à la nécessité du repos, et cependant j'avais peur depuis le départ de mon vieux Berthier. M. Delcombe possède énormément de savoir, je m'en suis rendu compte, mais il est dur, intransigeant avec l'ouvrier, et c'est cela... ah!... je suis sûr que c'est cela.

Il s'était affaissé sur lui-même en parlant, de grosses larmes roulaient sur ses joues.

Maman et moi nous voulûmes le prendre dans nos bras, mais il nous

écarta en déclarant: — Je pars.

Les domestiques, comprenant qu'il se passait quelque chose d'anormal, apparaissaient timidement aux portes et aux fenêtres, car je crois avoir oublié de dire que nous avions déjeuné sur la terrasse.

Papa commanda: — Un indicateur.

Ce fut Julie qui l'apporta.

— Voilà, fit Papa, j'ai un train qui me met à Paris vers cinq heures du matin; c'est celui-là que je prendrai.

— Que nous prendrons, rectifia Maman, car nous ne te quittons pas, mon ami, et puis il ne faut pas t'angoisser outre mesure. Ce n'est peut-être encore qu'une menace que ta présence empêchera de mettre à exécution. Voyons, lorsque tu es parti, les ouvriers étaient comme à l'ordinaire, tu n'as remarqué aucune effervescence, on ne t'a fait aucune réclamation.

— Rien, tout le monde était calme; un peu de mécontentement, peut-être.

— Pourquoi?

— Rien de précis, quelques petites modifications apportées aux règlements par M. Delcombe.

— Des modifications justes? — Hum!... oui, si l'on veut.

— Sévères? — C'est cela, sévères... un peu trop, et j'avais prié M. Delcombe de ne pas les appliquer.

— Il te les avait soumises cependant avant de les décider.

— Non, justement, c'était pendant mon premier séjour auprès de vous.

— Oh! il avait profité.

— C'était abusif, je le sais, mais que veux-tu, voilà un garçon qui arrive d'Amérique où tout marche un peu plus militairement qu'ici, je te prie de me croire... Il a cru bien faire certainement, en voulant apporter une organisation moderne à une maison également moderne, car il faut bien l'avouer, ma chère amie, Berthier et moi nous étions deux vieux retardataires.

— Qui saviez vous faire aimer, me suis-je écriée, ne pouvant plus taire les sentiments tumultueux de mon coeur, tandis que ce monsieur jette la discorde dès les premiers jours.

— Chut... chut... ma petite Marie, dit Papa, m'apaisant de la voix et du geste. Nous ignorons ce qui s'est passé, et jusqu'au moment

COMMERCE ET FINANCE

Faits et potins

Recettes et dividendes

L'un des plus curieux résultats du mouvement de baisse de ces deux derniers mois aura été le fait que le nombre de compagnies, soit dans le but d'inspirer confiance, soit pour tenter de faire apprécier leurs titres sur le marché en Bourse, non seulement auront déclaré des profits qui sont dans certains cas beaucoup plus élevés que l'an passé — fait sur lequel nous avons insisté à plusieurs reprises ces derniers temps — mais ont en plus augmenté d'une manière ou d'une autre les profits aux actionnaires. C'est ainsi que depuis deux ou trois semaines, on ne compte plus, surtout aux Etats-Unis, le nombre des grandes entreprises qui ont déclaré des dividendes supplémentaires ou ont augmenté le taux de leur dividende régulier, lorsqu'elles payaient déjà un dividende, ou bien ont mis leurs actions sur une base de dividende lorsque rien n'était versé aux actionnaires auparavant.

Il est probable que dans un certain nombre de cas, ces mesures auraient été prises quand même sans le marché en baisse. Mais le nombre de cas a été si considérable ou on a décidé d'accorder plus aux actionnaires qu'on est justifié d'en conclure que les administrateurs ont été plus ou moins forcés par les circonstances.

Dans le cas de compagnies comme la U. S. Steel, par exemple, on disait depuis longtemps qu'un bon serait déclaré. Mais comme on ne choisit pas généralement un marché en baisse pour le faire, il semble que la décision a été prise autant pour restaurer la confiance publique et opposer ainsi une résistance aux baissiers que pour plaire aux actionnaires. Dans d'autres cas, on s'est probablement dit que la question du rendement prenant le dessus sur toutes les autres considérations, le seul moyen de faire apprécier la valeur des titres était d'augmenter le revenu fixe et ainsi le rendement.

Résultat

En temps ordinaire une telle pluie de bonnes nouvelles aurait eu pour effet de faire élever les valeurs considérablement parce que le monde spéculateur aurait été enthousiasmé. Cette politique toutefois était adoptée trop tard, alors que tout le mal était fait et que la crainte et la ruine avaient succédé à un degré beaucoup plus étendu qu'on l'aurait d'abord cru à la confiance générale d'il y a deux mois à peine. Aussi le marché n'est-il influencé par aucune de ces bonnes nouvelles et les cours continuent de tomber à de nouveaux bas. Aussi le Wall Street Financial Bureau peut-il dire dans sa lettre de ce matin:

"C'est employer une expression très douce que de dire qu'une telle baisse alors que la situation financière et industrielle du pays est si forte, constitue vraiment une disgrâce nationale. Le temps est venu où les dieux de la finance, s'ils ne veulent pas avoir des pieds de glaise, agissent autrement qu'en publiant des déclarations de confiance ou en annonçant la formation de pools de banques pour supporter le marché; il est temps qu'ils commencent à acheter dix actions par déclaration qu'ils font et ainsi renverser la situation qui a existé en fait ces derniers temps. Le crédit ne manque pas comme cela était le cas dans les crises précédentes. Le problème des inventaires qui existait en 1920 n'existe pas non plus aujourd'hui. Jusqu'à présent, nous avons été en présence d'un problème de marché, d'un problème de Bourse. Mais il est temps d'agir si nous ne voulons pas qu'il se développe en un véritable problème économique et financier."

Un problème de marges

En réalité il semble donc que c'est encore le professeur Fisher de l'Université Yale qui a le mieux défini la véritable cause de la série ininterrompue de dégringolades qui ont caractérisé le marché en Bourse, en Amérique, depuis sur tout un mois, en disant que c'est le résultat non pas des conditions économiques générales qui sont restées très bonnes, comme nous l'avons démontré en citant les chiffres de la National City Bank la semaine dernière, mais bien à la suite des achats sur marge. En fait, il semble que ce soit là la principale cause de tout ce que nous venons de voir à la Bourse.

C'est là un problème complexe sur lequel il faudra revenir plus en détail à mesure que nous connaîtrons mieux les conditions dans lesquelles les spéculateurs se sont trouvés vis-à-vis de leurs bailleurs de fonds. Déjà le nombre des protestations dans l'intimité ne se compte plus et certains ont même élevé la voix publique. Ce n'est apparemment qu'un commencement.

Les placements de la Metropolitan

Au cours des deux derniers mois, des nouveaux placements en Canada ont été faits par la Metropolitan Life Insurance Company, au montant de \$4,018,000. Le chiffre total des placements de cette compagnie en ce pays, les derniers décomptes qui ont été acquis par la Metropolitan, sont les suivants: la Commission des Ecoles catholiques de la ville de Québec, \$80,000; la Corporation Municipale de la ville de Québec, \$1,000,000; la ville de Montréal, \$180,000; la Commission des Ecoles catholiques de Toronto, \$85,000; la Shawinigan Water and Power Company, \$100,000; la Bell Telephone of Canada, \$175,000; la Grafton Power Company, \$1,000,000; la province d'Ontario, \$1,188,000; la ville du Sault Ste-Marie, \$100,000.

LE MARCHE DES VIVRES

LES ARRIVAGES

Tableau indiquant les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs à Montréal, hier et les jours correspondants de la semaine dernière et de l'année passée:

	1929	1928
Beurre	714	5878
Fromage	1391	2541
Oeufs	2193	1952

LES PRIX DE GROS

LA FARINE

Prix cotés par la maison Elzébert	
Première patente	\$8.10
Deuxième patente	\$7.70
Forêt à boulanger	\$7.10
Farine à pâtisserie	\$6.40
Gruau roulé, 90 lbs	\$6.40
Gruau roulé, 80 lbs	\$3.95

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Gru blanc, la tonne	\$44.25
Gru rouge, la tonne	\$37.25
Son, la tonne	\$35.25

BEURRE ET FROMAGE

Prix de gros de la Maison Gunn, Langlois et Cie.

Beurre:	
De ciérme, la livre	41c
De crémère, en blocs	42c
De cuisine	35c

Fromage:

Québec, doux, meule de 20 lbs	21c
Québec, doux, au morceau	22c
Canadien fort, meule de 80 lbs	27c
Canadien fort, au morceau	28c
Kraft, boîte de 5 lbs	35c
Kraft, boîte de 1 lb	37c

OEUFS

Prix fournis par la Maison 7. Li-moges et Cie.	
Oeufs (frais):	
Chantrelle	70c
Extras	60c
Premiers	52c
Seconds	39c
Oeufs d'entrepôt:	
Extras	45c
Premiers	41c
Seconds	37c

POMMES DE TERRE

Prix fournis par la Maison A. Lalonde.	
Les patates se vendent \$1.50 à \$1.65 le sac de 80 livres.	

La production du sucre

AUGMENTATION EN SEPTEMBRE — DIMINUTION POUR L'ANNEE

Les chiffres de l'Office fédéral de la statistique sur l'industrie du sucre montrent que, pendant les quatre semaines terminées le 5 octobre, il a été manufacturé au Canada 89,144,878 livres de sucre raffiné et de cassonade, contre 78,478,290 livres pendant la période correspondante de l'an dernier. Les consignations au pays se sont élevées à 92,417,292 livres, contre 88,182,164 livres en 1928, et les exportations ont été de 3,948,032 livres contre 3,527,306 en 1928. Les stocks de sucre raffiné, le 5 octobre, étaient de 69,840,007 livres, contre 63,174,264 à la même date l'an dernier.

Pendant la période écoulée du 1er janvier au 5 octobre, il a été manufacturé 691,296,753 livres de sucre granulé et 69,061,769 livres de cassonade, soit un total de 760,358,522 livres; pendant la période correspondante de 1928, il avait été manufacturé un total de 686,078,786 livres, dont 615,096,750 livres de sucre granulé et 70,982,036 livres de cassonade.

Les exportations du 1er janvier au 5 octobre ont diminué de plus de moitié; cette année, elles se sont élevées à 30,339,077 livres, tandis que l'an dernier elles s'élevaient à 45,430,498 livres. Par ailleurs, les consignations domestiques se sont accrues; elles se sont élevées à 683,042,337 livres, contre 676,404,244 livres en 1928. Les raffineries canadiennes ont reçu 600,730,833 livres de sucre brut, du 1er janvier au 5 octobre, comparé à 697,499,932 pendant la période correspondante de l'an dernier; elles en ont raffiné et expédié 601,205,891 livres, au lieu de 716,845,809 en 1928. Le 5 octobre, le stock en mains était de 39,310,670 livres.

Le principal pays importateur de sucre raffiné canadien en septembre, a été Terre-Neuve, qui en a pris 1,098,500 livres, valant \$32,700; il en a aussi exporté au Honduras britannique, à la Jamaïque, à la Trinité, à Saint-Pierre et Miquelon. Le total des exportations de septembre a été de 1,995,500 livres, d'une valeur de \$95,940, comparé à 2,498,200 livres, valant \$138,656, en septembre 1928. Pour les neuf mois de l'année, les exportations de sucre raffiné ont été de 16,229,600 livres valant \$773,030, à rapprocher de 40,124,000 livres, valant \$2,013,553, dans la période correspondante de l'an dernier.

La production du tabac diminue

La caractéristique importante de la saison 1929 a été la diminution sensible de la production du tabac dans la province de l'Ontario. En 1928, cette production avait atteint le chiffre de 33 millions de livres environ. A la suite de divers facteurs, le total pour la province de l'Ontario en 1929, était moindre que les 2-3 de ce total. Cette diminution est surtout le résultat des prix très bas obtenus pour les principales catégories de tabac en 1928. La sécheresse a également été un facteur qui a contribué à la diminution de la production par acre. Les résultats ont été que bon nombre de petits producteurs, ont dû s'adonner à d'autres cultures.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GEOFRIER & CIE, courtiers

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
500 Abitibi	30	40	39 1/2	40
140 Alb. Grain	30	—	—	30
125 Asbestos Corp.	15	—	—	15
75 Asbestos Corp. préf.	15	—	—	15
25 Bell Telephone	154	—	—	154
50 B.C. Electric	36	38	35 1/2	37
50 B.C. Electric "B"	40	—	—	40
125 B.C. Steel 2e préf.	21 1/2	21 1/2	21	21
300 Brompton	30	30 1/2	30	30
50 Bldg. Products	24	—	—	24
400 Cockshutt Plow	22	23	22	22 1/2
500 Can. Ind. Alcohol	11	12 1/2	11 1/2	12
50 Can. Ind. Alcohol "B"	11	—	—	11
230 Can. Pow. and Pap.	21	22	21	21 1/2
175 Can. Steamship	20	—	—	20
25 Can. Steamship préf.	72 1/2	—	—	72 1/2
195 Can. Smelting	250	250	235	250
1700 Dom. Bridge	66	67	64 1/2	66
25 Dom. Glass	135	—	—	135
100 Fraser	26	26	25 1/2	25 1/2
55 Hamilton Bridge	29	—	—	29
Int. Nickel	30	32	29 1/2	30 1/2
75 Lake of Woods	49	—	—	49
1350 Massey-Harris	40	40	39 1/2	40
2500 Mont. Power	115	118	113	115
450 Nat. Ind. Alcohol	115	116	115	115
1050 Power Corp.	80	80	78	78
30 Price Bros	85	—	—	85
185 Quebec Power	65	66	65	66
1500 Shawinigan	75	76	74	74
75 Simon and Sons	30	—	—	30
225 Steel of Canada	43 1/2	43 1/2	43 1/2	43 1/2
230 Steel of Canada préf.	40	—	—	40
150 Weyagamac	67	67	66	66 1/2
900 Winn. Electric	50	50 1/2	50	50

Sur le Curb

Cours fournis par la maison BEAULIEU & DUNCAN

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
Assoc. Breweries	18	16 1/2	16	15 1/2
Assoc. Oil	42	40	41	41
Can. Brew.	25	36	35	36
Can. Vinegars	28	—	—	28
Dist. Seagram	10	—	—	10
Dalhousie Oil	1.80	—	—	1.80
Dryden Paper	15 1/2	—	—	15 1/2
Eastern Dairies	26 1/2	—	—	26 1/2
Home Oil	12	—	—	12
Imperial	9 1/2	9 1/2	27 1/2	27 1/2
Imperial Tobacco	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Inter. Petroleum	20 1/2	22	20	22
McCull. Franch.	22 1/2	—	—	22 1/2
McCull. Robert	28	—	—	28
McCull. Superior	10	11	10	11
Walk Goodwin	10 1/2	—	—	10 1/2
UTILITIES PUB.				
Foreign Power	32	33	31 1/2	33
Hydro Elec. Sec.	32	33	31 1/2	33
Inter. Oil	33	36	35	36
MINES				
Abana	1.25	1.30	1.25	1.27
Amulet	1.25	1.30	1.25	1.27
Acme Oil	73	74	73	74
Alb. Pac. Oil	2.55	—	—	2.50
Alar Oil	2.75	—	—	2.75
Arno Copper	25	25 1/2	25	25 1/2
Base Metals	4.15	4.25	4	4.15
Noranda	34	36	34	35 1/2
Big Missouri	70	—	—	70
Sisco	55	60	55	58
Sudacoma	5	—	—	5
Teck Hughes	5.55	5.75	5.25	5.25
Vipond	73	72	—	72
Wright Hargraves	1.32	—	—	1.25
Int. Nickel	30 1/2	32	30	30
Sherritt Gordon	4.25	4.20	4.20	4.22
Sudbury Basin	5.25	5.10	5.10	5.15
Wainwell Oil	14	—	—	13

Notre bière aux Etats-Unis

Le Canada a exporté pour plus de \$5,000,000 de bière aux Etats-Unis, en 1928, rapporte l'Office fédéral de la statistique.

Nos exportations se chiffrent à 3,742,292 gallons d'une valeur de \$5,148,065, et l'Office dit que la majeure partie fut envoyée aux Etats-Unis. Ce total accuse une légère diminution sur les deux années précédentes, les exportations de 1927 étant de \$5,481,707 et celles de 1926 de \$5,552,769.

Nos importations de bière furent les plus élevées enregistrées, se chiffrant à 248,101 gallons d'une valeur de \$507,887. L'Office dit que 82.5% venaient d'Angleterre et 16 p. 100 du Japon.

La production de bière au Canada en 1928 fut la plus élevée enregistrée se chiffrant à 43,424,464 gallons d'une valeur de \$46,341,782 en bouteille, et 17,086,655 gallons d'une valeur de \$12,615,117 en barils, le chiffre total étant donc de près de \$59,000,000.

Le nombre de brasseries a augmenté de 73 en 1927 à 78 en 1928, et le capital investi a augmenté de \$5,000,000 en tant porté à \$67,148,686. La location des brasseries par provinces est la suivante: Ontario 36, Colombie Britannique 10, Québec 8, Manitoba 3, Alberta 7, Saskatchewan 7, Nouveau-Brunswick 2, et 2 en Nouvelle-Ecosse.

La situation en Italie

M. V.-E. Duclos, commissaire intermédiaire du commerce canadien à Milan, écrit:

La campagne du blé qui s'est poursuivie sans interruption depuis 1926 fait sentir ses salutaris effets. Les rapports officiels, basés sur les résultats de la moisson, évaluent la récolte de cette céréale à 7 millions de tonnes métriques au moins, ce qui serait le plus haut chiffre enregistré jusqu'ici en Italie. Ce total se compare à 6.2 millions de tonnes métriques en 1928, et à une moyenne d'avant-guerre pour la période 1903-1913 de cinq millions de tonnes métriques. Au cours des cinq dernières années la production a représenté une moyenne de 6.2 millions de tonnes, un gain de 1.2 million sur le chiffre d'avant-guerre, et ceci malgré le fait que 1927 fut une saison très défavorable. On remarque que l'augmentation se trouve encore accrue par le fait qu'elle est essentiellement due à un plus fort rendement par hectare, celui-ci ayant passé de 10.4 quintaux (20.4 qtx) durant les dernières années d'avant-guerre, à une moyenne de 12.7 quintaux (24.9 qtx) durant la période 1925-1929, pour atteindre les 14.4 quintaux (28.2 qtx) obtenus aujourd'hui. Dans les plaines de la Lombardie le rendement moyen est de 23.3 quintaux (45.7 qtx), montant jusqu'à 50 et même 60 qtx l'hectare (environ 98 à 117 qtx) en certaines localités favorisées. Le fait le plus significatif, toutefois, est que les bas rendements par unité de l'Italie du Sud sont en augmentation.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
500 Abitibi	30	40	39 1/2	40
140 Alb. Grain	30	—	—	30
125 Asbestos Corp.	15	—	—	15
75 Asbestos Corp. préf.	15	—	—	15
25 Bell Telephone	154	—	—	154
50 B.C. Electric	36	38	35 1/2	37
50 B.C. Electric "B"	40	—	—	40
125 B.C. Steel 2e préf.	21 1/2	21 1/2	21	21
300 Brompton	30	30 1/2	30	30
50 Bldg. Products	24	—	—	24
400 Cockshutt Plow	22	23	22	22 1/2
500 Can. Ind. Alcohol	11	12 1/2	11 1/2	12
50 Can. Ind. Alcohol "B"	11	—	—	11
230 Can. Pow. and Pap.	21	22	21	21 1/2
175 Can. Steamship	20	—	—	20
25 Can. Steamship préf.	72 1/2	—	—	72 1/2
195 Can. Smelting	250	250	235	250
1700 Dom. Bridge	66	67	64 1/2	66
25 Dom. Glass	135	—	—	135
100 Fraser	26	26	25 1/2	25 1/2
55 Hamilton Bridge	29	—	—	29
Int. Nickel	30	32	29 1/2	30 1/2
75 Lake of Woods	49	—	—	49
1350 Massey-Harris	40	40	39 1/2	40
2500 Mont. Power	115	118	113	115
450 Nat. Ind. Alcohol	115	116	115	115
1050 Power Corp.	80	80	78	78
30 Price Bros	85	—	—	85
185 Quebec Power	65	66	65	66
1500 Shawinigan	75	76	74	74
75 Simon and Sons	30	—	—	30
225 Steel of Canada	43 1/2	43 1/2	43 1/2	43 1/2
230 Steel of Canada préf.	40	—	—	40
150 Weyagamac	67	67	66	66 1/2
900 Winn. Electric	50	50 1/2	50	50

ROYALE: 6 à 303, 25 à 305, 25 à 301, 50 à 300, 3 à 303; Montréal: 6 à 300; Nova Scotia: 25 à 380.

L'accroissement dans le territoire ensemencé en blé n'a pas été considérable, la moyenne passant de 4,800,000 hectares durant la période 1909-1913 à 4,909,000 en 1925-1929.

La campagne du blé a intensifié la production agricole tout entière. C'est ainsi que les rendements moyens obtenus durant les sept dernières années ont dépassé ceux de la période 1907-1913 de 400,000 tonnes métriques pour le blé, de 13,000 tonnes métriques pour les autres céréales, de 150,000 tonnes métriques pour le riz, de 300,000 tonnes pour les pommes de terre, de plus de 800,000 tonnes pour les betteraves et de 300,000 tonnes pour les légumes, tandis que la culture commerciale des fruits se développait à un degré marqué et qu'elle est en voie de devenir une des principales industries agricoles.

La situation industrielle continue de faire voir une reprise et une croissance graduelle, mais constante, malgré le ralentissement saisonnier qui survient en août.

D'une façon générale, l'activité manufacturière est satisfaisante, et la dépression qui régnait encore dans certaines branches n'est pas de nature à réagir sur l'ensemble. Parmi les industries qui se signalent par une amélioration prononcée après une longue période de dépression il faut mentionner celle de l'acier et du ciment, dont l'activité a été accélérée par suite de récentes ententes commerciales et de l'accélération de la demande pour leurs produits. L'accélération dans les filatures, où la main-d'œuvre inoccupée a décliné de 50,600 en mai à 32,403 en août, est surtout le résultat de la reprise du travail dans les fabriques de soie. Au cours des huit premiers mois de l'année courante l'activité de toutes les branches des industries textiles

teur.

DANS MONTREAL

Pourquoi M. Houde n'a pas adressé la parole dans la salle, à Ste-Julienne, samedi

Le chef de l'opposition en donne trois raisons: le peuple réclamait une assemblée au dehors, l'avis de M. le curé, M. Perron y avait toute une clique payée — "Je n'ai jamais eu peur" — Des scandales — "C'est le gouvernement des trusts et le gouvernement d'un groupe", dit M. Maurice Duplessis

M. Barré parle des "coopératives politiques"

Saint-Jacques l'Achigan, 12. (De notre envoyé spécial). — Le chef de l'opposition, M. Camille Houde, est allé, hier soir, parler à son tour aux électeurs de Saint-Jacques. M. Perron y avait tenu une assemblée dimanche à l'issue de la grand-messe. M. Houde et ses lieutenants ont été attentivement écoutés et souventes fois applaudis, jusqu'à une heure fort avancée de la nuit, par un auditoire visiblement sympathique. Quelque six cents électeurs remplissaient la salle paroissiale et plusieurs autres n'avaient pas pu y trouver place.

M. Houde a dit comment samedi, à Ste-Julienne, il a refusé de parler dans la salle, parce qu'il y avait là toute une clique payée pour l'empêcher de parler. Les libéraux, dit-il, sont aujourd'hui fuyés d'avoir raté leur coup et de s'être fait jouer un bon tour par le chef de l'opposition qui a adressé la parole à la foule qui réclamait une assemblée en plein air.

Le candidat conservateur, le Dr Lévesque, était aussi accompagné de MM. Aldéric Blain, député de Dorion; Maurice Duplessis, député des Trois-Rivières; Laurent Barré, Auguste Boyer, Alfred Durand et l'avocat Ladouceur, de Joliette.

En résumé, le grief particulier des orateurs oppositionnistes contre M. Perron, c'est qu'il ne peut servir deux maîtres. Aux ministres du gouvernement Taschereau, on reproche non pas d'être riches, mais de l'être devenus si rapidement.

Le Dr Lévesque

Le candidat conservateur déclare qu'en acceptant la candidature dans le comté de Montcalm, il n'a fait que suivre le conseil de M. Daniel; en 1927, celui-ci disait qu'il fallait absolument un homme du comté pour en connaître et surveiller les intérêts. Aujourd'hui, il a changé d'idée parce qu'il avait une grosse envie de s'asseoir au Conseil législatif et le seul moyen d'y arriver, c'était de donner sa place à M. Perron.

Celui-ci a déclaré encore hier aux électeurs de Montcalm: "Élisez-moi, ne m'élisez pas, ce n'est pas la même chose." A lui, le Dr Lévesque, ça lui fera beaucoup si les électeurs votent pour lui.

Le Dr Lévesque se demande ce qu'on a bien pu faire des 20 millions dépensés pour l'agriculture par M. Caron, puisque M. Perron, en arrivant, avoue que l'agriculture est dans le marasme?

M. Houde

Avant d'entrer dans la discussion des questions politiques, le chef de l'opposition rétablit les faits sur ce qui s'est passé à Ste-Julienne samedi; il a refusé de parler dans la salle pour trois excellentes raisons: la première et la meilleure, c'est que le peuple réclamait une assemblée dehors; ensuite M. le curé avait déclaré que ce pouvait être dangereux et enfin, l'on y avait toute une clique payée. "Je n'ai jamais eu peur, ni de M. Perron, ni de M. Galipeault, je n'ai jamais eu peur de personne, déclare M. Houde; je m'arrange pour avoir les ennemis en face et de cette façon je ne les crains point, mais des ennemis en arrière et en avant comme dans la salle à Ste-Julienne, c'est trop pour un seul homme."

"J'ai tenu tête à tout le régime, continue M. Houde, à deux reprises sur le parquet de la Chambre, j'ai dit au premier ministre ses vérités à tel point qu'il a voulu me faire expulser. Pourquoi craindrai-je? Je ne m'enrichis pas avec l'argent de la province. Je reçois un salaire de \$20,000, c'est vrai; j'en prends \$5,000 pour vivre convenablement et le reste, je le mets dans les campagnes électorales pour combattre pour le peuple."

M. Houde reproche à M. Perron d'avoir profité de son prestige pour laisser mettre sur le dos des contribuables de Montréal un fardeau de \$15,000,000 lors de l'achat de la Montreal Water. Il lui reproche d'avoir formé une compagnie fabriquant un produit patenté pour le pavement des chemins en asphalte à la tête de laquelle son neveu, un nommé Perrault, qui déclarait en cour récemment qu'il était le prête-nom de quelqu'un.

Et après cela, c'est moi qui aurais peur de rencontrer M. Perron? Quand on lit les journaux en commentant pas le courage d'être impartial, on est même porté à se demander si ce n'est pas nous qui pilons le trésor.

M. Houde prend derechef à partie le ministre et dit: C'est M. Perron qui vient dire aujourd'hui qu'il a le souci de l'agriculture. Le gouvernement a eu tellement le souci de l'agriculture qu'il a engagé des agronomes pour savoir si les cultivateurs étaient bleus ou rouges.

Il a eu tellement le souci de l'agriculture qu'on a, avec sa connivence, noyé les agriculteurs du Lac-Saint-Jean.

Des scandales

A propos de M. Galipeault, M.

Houde parle de l'affaire de l'appartement Baldwin-Lafontaine, à Québec.

Il y a aussi un palais de justice, dont la construction dure depuis 7 ans et dont le contrat rapporte 12 1/2 pour cent alors que tous les autres contrats se donnent à 10 pour cent. C'est là un signe que les entrepreneurs paient 30 cents de l'heure aux ouvriers et chargent au gouvernement 40 cents de l'heure, à Québec.

Dans la colonisation, le Dr Parrot, un député, s'est fait prendre à spéculer sur les lots; le gouvernement l'a nommé registraire du comté. C'est un bel exemple pour les jeunes.

Autre scandale. Il y avait un jour un député qui s'est avisé de devenir un colon de bonne foi et il fait une déclaration à cette fin tout en étant avocat dans la ville de Québec. Quand l'affaire a été relevée par l'opposition, il a dit qu'il avait juré pour son frère. Essayez, vous autres, de prêter serment pour votre frère et vous verrez les résultats. Un homme public ne doit pas se servir de sa fonction politique pour enrichir ses amis.

La police provinciale

M. Houde en veut aussi à la police provinciale. Au collège on lui avait dit que le rôle de la police c'était de garder l'ordre et la paix, d'assurer le respect des lois. Dans la province de Québec, c'est la police qui vole les élections. Son élection de 1927 fut volée par un député grand connétable.

M. Aldéric Blain

M. Blain, député de Dorion, se plaint des comptes rendus partiels de l'assemblée de Ste-Julienne, publiés dans la plupart des journaux. Le représentant du Devoir est le seul présent à l'assemblée, et M. Blain déplore l'absence des autres, qui ont été acceptés par les organisateurs libéraux qui les mènent d'une assemblée à l'autre.

M. Blain dit un mot du Dr Poulin qui parcourt le comté en disant que Houde est un menteur. "C'est lui, Poulin, qui a été condamné par le juge Archer, à payer \$1,000 pour avoir menti gravement et malicieusement sur le compte de l'ancien échevin Mongeon."

Le député de Dorion trouve que le gouvernement empêche sur la liberté individuelle. Ainsi demandait-il à ses auditeurs: — Avez-vous le droit d'aller pêcher dans les lacs à MM. Daniel et Dugas? — Non! est la réponse de plusieurs auditeurs.

Pourrait-il y a un beau chemin et un beau pont pour s'y rendre, continue M. Blain. Ce pont a coûté \$31,000 et sert à cinq ou six contribuables. A trois, rectifie une voix dans l'assemblée. — Et oui, encore des amis, et le peuple qu'est-ce qu'on en fait? M. Houde ne se cache pas dans les petites salles, il parle devant le peuple, dont il veut le triomphe par une politique fautive sur le bon sens et la justice.

M. Maurice Duplessis

M. Duplessis dont on a voulu exploiter l'absence à côté du chef de l'opposition dans Richelieu, porte au côté gauche de la tête une large écharpe qui court du coin de l'œil jusqu'au coin cheveu. Blessé à la suite d'un accident en revenant de la lutte dans Compton, M. Duplessis a tenu malgré l'avis de son médecin à venir appuyer son chef contre le ministre de l'agriculture.

Le gouvernement actuel n'est plus un gouvernement libéral, dit M. Duplessis, c'est un groupe de "ministères", c'est le gouvernement des trusts contre le peuple.

C'est l'incapacité du gouvernement à comprendre les besoins agricoles qui a mis l'agriculture dans le marasme. Et aujourd'hui, c'est le ministre de ce même gouvernement qui dit: Donnez-moi une chance, je vais tout relever cela. Quand quelqu'un a fait cela, quand quelqu'un a fait cela, c'est celui-ci lui doit bien de la reconnaissance lorsqu'il lui offre une bequette?

Aujourd'hui tout est taxé, continue le député des Trois-Rivières. On ne peut pas s'éclairer à l'électricité sans être taxé; les contribuables d'une municipalité ne peuvent pas demander à celle-ci d'hy-po-therquer leurs terres sans payer une taxe au curé. Il n'y a qu'une chose qui n'est pas taxée, c'est la patience des électeurs, et elle est à la veille de l'être.

La question du changement de gouvernement n'est pas une question de bleu ni de rouge. C'est une question nationale. Quand un cultivateur a une machine agricole qui vieillit, il la change pour une neuve, parce que la vieille coûte trop cher de grasse pour la faire marcher. Un gouvernement, c'est la même chose.

M. Duplessis s'élève contre les exemptions de taxes aux gros capitalistes. En une circonstance, l'International Paper a été exemptée de payer \$120,000 à la province lors d'un achat d'une limite à

bois. On exempta les gros et, pour les cultivateurs, on ne trouve rien que de leur offrir de l'argent au taux de 6 1/2 % d'intérêt.

L'orateur désire tranquilliser la conscience des conservateurs qui ont signé la requête demandant à M. Perron de se présenter dans Montcalm. "Vous n'avez pas signé pour voter pour lui, dit-il, vous l'avez simplement demandé de se présenter pour avoir la chance de le battre comme il le mérite."

M. Duplessis touche aussi aux contrats accordés par M. Galipeault pour le palais de justice et l'agrandissement de la prison de Chicoutimi.

On a dit que le gouvernement a des surplus. Oui! surplus de tyrannie, surplus d'autocratie, d'empirisme sur les autorités municipales, surplus de faveur aux gros au détriment des petits; gouvernement qui a des surplus d'années et qui est temps de mettre de côté.

M. Laurent Barré

M. Barré montre la différence entre le programme agricole de M. Perron et celui de l'opposition qui que les journaux salariés disent que l'opposition n'a pas de programme.

Bien des journaux se sont extasiés devant le programme Perron sans se demander ce qu'on pouvait en retirer. M. Perron parle de coopération et de coopérative; il en veut partout: coopératives locales, coopératives régionales, coopératives subventionnées, engraisées, coopératives politiques, peu importe.

Les deux systèmes peuvent très bien s'illustrer par la Coopération Fédérée qui reçoit des octrois sous toutes sortes de prétextes et la Coopération des Producteurs de Tabac de la Vallée d'Yamaska, dont M. Barré est membre et qui a été un succès parce qu'elle n'a jamais été sous l'autorité du ministre de l'Agriculture.

Une coopérative politique dirigée par M. Perron ne vaut pas mieux qu'une coopérative politique dirigée par M. Caron. Si les producteurs de tabac de Montcalm entrent dans une coopérative dirigée par le ministre, qu'arriverait-il le jour où M. Perron deviendrait directeur intéressé dans l'Imperial Tobacco, par exemple?

M. Perron a dit que l'agriculture est en souffrance; c'est vrai, mais pas seulement depuis le mois de mars; depuis des années nos Canadiens s'en vont. Le malaise agricole est une plaie nationale qui a causé la perte du meilleur de notre sang canadien. Cette plaie, ce malaise, ceux qui ne l'ont pas vu sont des incapables ou des criminels.

M. Barré dit que M. Perron veut devenir le maître. S'il est élu, dit-il, que M. Taschereau fasse attention à son fauteuil de premier ministre.

L'école rurale

Dans le Journal d'agriculture, continue l'orateur, on dit que le cultivateur est ignorant, qu'il faut l'instruire, mais avec quoi? Il y a des collèges classiques, des collèges commerciaux, mais qu'y a-t-il pour mon fils de 15 ans qui veut suivre mes traces? Moi, on peut m'injurier, me traiter d'ignorant, c'est irréparable, mais j'ai le droit de réclamer pour mes enfants et pour les vôtres une école intermédiaire, afin que plus tard on ne leur jette pas à tout propos l'injure qu'on nous sert.

Qui, une école intermédiaire pour nos fils après être sortis de l'école élémentaire. Une école où ils pourront apprendre, avec les choses de leur métier, un peu d'histoire du Canada, afin d'apprendre que le Canada a été en 1760 mis sous la ruine nationale par l'égoïsme et la corruption des grands. Où ils apprendront un peu de religion, le respect du prêtre, afin que des politiciens n'essaient pas de se grandir en trainant dans la boue de leurs luttes politiques l'habit sacré, comme cela vient de se voir.

La petite industrie paralysée

M. Barré dit encore que le gouvernement non seulement n'encourage pas la petite industrie, mais qu'il la paralyse. Ainsi, lui, il a fait du cidre avec des pommes qu'il ne peut vendre. Dès que le jus de pomme commence à tourner en cidre, à devenir bon, il n'a plus le droit de le garder. Il en a actuellement quelques gallons dans sa cave, mais n'importe quel voyou peut aller chez lui et l'arrêter sans mandat. Si un jour on entend dire que Barré est en prison, il ira pour démontrer que le gouvernement ne veut pas donner au cultivateur le droit de retirer profit de son produit. Malheureusement dans toutes ces affaires de la Commission des liqueurs, les petits se font prendre et les gros contrebandiers trouvent moyen de passer à travers les mailles de la loi.

Il y a d'autres petites industries: celles du lin, du chanvre, mais on a toujours dit que l'agriculture était prospère et on ne s'en est pas occupé. L'opposition dit qu'il y aurait moyen de diversifier notre production, que des industries greffées sur l'agriculture permettraient de réaliser des revenus substantiels. Et voilà un programme qui commence déjà à différer. Le programme de l'opposition est un programme de progrès, de justice, de liberté.

Le comté de Montcalm a à choisir entre les deux programmes, entre les deux hommes: l'homme du comté ou l'étranger; l'homme qui a assez d'orgueil pour vouloir conduire tout le monde et l'homme du comté qui ne demande qu'à aider ses concitoyens à atteindre un peu de bien-être.

MM. Auguste Boyer et Alfred Durand et M. Ladouceur ont été les autres orateurs à charge contre le gouvernement et le candidat libéral.

L'assemblée était sous la présidence conjointe de M. Marion, maire de Saint-Jacques, et de M. Welle, Mun.

chez Dupuis mercredi

Rues Sainte-Catherine — Saint-André — Demontigny — Saint-Christophe — Plateau 5151

CHAUDS SOUS-VETEMENTS POUR GARÇONS, A PRIX SPECIAUX

COMBINAISONS - .79

Tailles 22 à 32. Collégiens ou écoliers constamment au dehors, et parfois insouciant de leur confort, doivent à plus forte raison être vêtus chaudement. Voici des combinaisons de mérinos mélangé, teinte naturelle, d'une confection parfaite, et très confortables pour l'hiver. Aussi plusieurs en coton ouaté. Tricot par côtes et laine naturelle. Manches et jambes longues.



Combinaisons .95

PENMAN'S 71 — Tailles 28-30-32 (seulement) TURNBULL, et MERCURY 77 — Tailles 20 à 32. Belle laine naturelle — TURNBULL (avec jambes courtes) Tailles 26 à 34. Tous ces articles de haute qualité et se vendant ordinairement le double de ce prix.

Camisoles et caleçons

Valeurs jusqu'à 1.00. SPECIAL, le morceau, .39

Confection de mérinos mélangé. Teinte naturelle. Pesanteur d'hiver. Tailles 20 à 32. Plusieurs dans ce lot sont de tailles désassorties. En coton ouaté, laine naturelle.



DUPUIS FRERES — au rez-de-chaussée

SPECIAL

Cartes des fêtes



LA BOITE .29

Nous offrons 1,000 BOITES DE FANTAISIE contenant chacune 12 jolies grandes cartes de souhaits pour NOEL et le JOUR DE L'AN. Chaque carte avec enveloppe assortie.

DUPUIS FRERES — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères

J.-N. DUPUIS, prés. honoraire A.-J. DUGAL, v.-p. et dir. gér.

ALBERT DUPUIS, président ARMAND DUPUIS, secr. gén.

LA NAVIGATION

EMISSION DE \$18,500,000 EN RAPPORT AVEC LE NOUVEAU PORT

New-York, 12. (S.P.A.) — Un groupe de financiers ayant à sa tête la "Guarantee Company" met sur le marché aujourd'hui pour dix-huit millions et demi de dollars d'obligations de la Commission du port de Montréal, première hypothèque, donnant cinq pour cent d'intérêt et à quarante ans d'échéance. Le prix de vente est de 99.5, avec intérêt de la date d'émission.

Cette émission a été lancée en rapport avec la construction du nouveau port de Saint-Laurent. Le gouvernement canadien la garantit sans condition.

LE "DELFTDYK"

Le nouveau paquebot à moteurs de la ligne Hollande-Amérique, le "Delftdyk", qui sera affecté au service du Pacifique, est présentement à traverser l'Atlantique pour la première fois. Ce paquebot compte parmi les plus beaux et les mieux construits du genre.

Long de 509 pieds, large de 64, le "Delftdyk" est muni de moteurs Diesel qui actionnent deux hélices. Les cabines sont spacieuses, ce qui est une des caractéristiques des paquebots de la ligne Hollande-Amérique.

Dix-neuf magasins frigorifiques permettent au nouveau paquebot de transporter une importante cargaison de marchandises putrescibles. De plus des compartiments ont été spécialement aménagés dans la coque pour le transport de l'huile de lin.

Le "Empress of Australia", du Pacifique Canadien, quittera New-York le 1er décembre et commencera un voyage de circumnavigation de quatre mois et demi. Le nombre des passagers inscrits pour ce voyage est d'environ 400.

Les passagers passeront la Noël à Jérusalem. L'itinéraire est très varié.

L'exécutif et la direction générale de l'Hôpital Notre-Dame ont leurs bureaux au No 10 rue Saint-Jacques ouest. Téléphone: MARquette 9351. MARquette 9352.

M. HOLMES EN EUROPE

M. Charles Holmes, président du Club des Annonceurs de Montréal, s'embarquera le 22 courant à bord du "France", de la C. G. T.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

Le "Duchess of York", du Pacifique Canadien, parti de Liverpool, doit arriver à Montréal samedi.

L'"Andania", de la compagnie Cunard, parti de Liverpool, doit arriver à Montréal dimanche ou lundi.

L'"Ascania", de la compagnie Cunard, parti de Southampton, doit arriver à Montréal lundi.

Le "Melita", du Pacifique Canadien, arrivera à Glasgow vendredi.

Le "Montrose", du Pacifique Canadien, arrivera à Southampton vendredi.

L'"Antonia", de la compagnie Cunard, arrivera à Liverpool samedi.

L'"Aurania", de la compagnie Cunard, arrivera à Plymouth samedi.

A Nazareth

Samedi, le 16 novembre courant, à 7h. 30, il y aura un service chanté par les aveugles de Nazareth pour le repos de l'âme du Dr L.-D. Mignault, en reconnaissance des services rendus à l'institution pendant quarante-huit ans par ce vénéré médecin.

La chapelle de l'institution sera ouverte à tous les parents et amis.

Feu M. Didace Bouchard

Québec, 12 (D.N.C.) — M. Didace Bouchard, un des gros négociants de la Gaspésie, est mort à Sainte-Anne des Monts. Il avait 71 ans.



M. PAUL DOYON, le brillant artiste, ancien élève de Nazareth, qui participera au concert donné par Nazareth, jeudi soir, au Windsor.

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus 'fermé' que soi" — dirait LaFontaine

Notaire

Harbour 7137

Bélanger & Bélanger

Prête hypothécaires

10 rue St-Jacques est - Montréal

Professeur

Tél. UPTOWN 4983

Cours préparatoire du professeur

René Savoie, I.C. I.E.

Bachelier en arts et sciences

appliquées

Droit, Médecine, Pharmacie,

Art Dentaire

Cours classiques, commerciaux,

leçons privées.

1448 SHERBROOKE OUEST

L'anniversaire

de l'armistice au square Dominion

Les soldats tombés, sur les champs de bataille de la grande guerre, n'ont pas été oubliés à Montréal au jour anniversaire de l'armistice. En dépit de la pluie, une brève mais imposante cérémonie s'est déroulée au square Dominion, hier avant-midi.

Tous les corps militaires de la ville, commandés par le brigadier-général W. B. M. King, s'étaient massés face au cénotaphe. Un grand nombre de citoyens éminents s'étaient joints à la foule qui remplissait le square. Une estrade avait été érigée au pied du monument d'où quelques discours furent prononcés et irradiés à travers le pays.

A onze heures, le canon se fit entendre sur les pentes du Mont-Royal, les militaires saluèrent, la foule se découvrit et se recueillit en un profond silence pendant les deux minutes consacrées à la mémoire des héros disparus. Puis les clairons sonnèrent le "réveil". Quand ensuite les fanfares militaires réunies sous la direction du lieutenant H.-G. Jones, des Highlanders, attaquèrent les notes de "O Canada" et "Dieu sauve le Roi", après qu'une prière eut été récitée par le révérend J.-M. Almond et le chanoine Sylvestre, aumôniers militaires, des centaines de couronnes furent déposées au pied du monument au nom des diverses organisations civiles et militaires.

Retraite fermée

Une retraite fermée pour jeunes filles aura lieu du 22 au 26 novembre au Foyer Sainte-Claire d'Assise, 5045, rue Saint-Dominique, Montréal. Tél. Belair 8792.

Les jeunes filles qui désirent y prendre part sont priées de se faire inscrire à l'avance.

Université de Montréal

FACULTE DE PHILOSOPHIE

I. — Cours régulier:

7h. 30 et 8h. 30 p. m.

Lundi

Composition des corps II

Cosmologie des Anciens

Prof. LAMARCHE

Mardi

Droit professionnel

Salaire III

Prof. HEBERT

Logique

Opérations de l'esprit VI

prof. PINEAULT

Vendredi

Histoire

Platon III

prof. FOREST

Droit social

Pouvoir civil VII

prof. PINEAULT

II. — Cours spécial:

8h. 30 à 9h. 30 a. m.

Samedi

Logique

Opérations de l'esprit VI

prof. PINEAULT

Histoire

Aristote II

Prof. FOREST

Feu M. Ernest Tremblay

M. Ernest Tremblay, agent d'assurances bien connu, et qui faisait partie de la compagnie d'assurances Tremblay, Delorme & Cie, est décédé hier soir à son domicile, 700, Harvard avenue, N.-D. Grâce. M. Tremblay était âgé de 30 ans.

Lui survivent: sa femme, née Murielle Mousseau, fille de J.-O. Mousseau, ancien député de Vaudreuil-Soulanges; deux fils, Guy et Claude; Son père, L.-P. Tremblay, secrétaire-trésorier de la Chambre de Commerce de Sorel, et sa belle-mère; ses frères: Henri, Paul, Alfred et Jacques; ses sœurs, Mmes Ninie, Anne-Marie et Jeanne, toutes de Sorel.

Auxiliaire et Gardien de la Vie, l'Hôpital est une Nécessité